

Conditions d'utilisation des contenus du Conservatoire numérique

1- [Le Conservatoire numérique](#) communément appelé [le Cnum](#) constitue une base de données, produite par le Conservatoire national des arts et métiers et protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle. La conception graphique du présent site a été réalisée par Eclydre (www.eclydre.fr).

2- Les contenus accessibles sur le site du Cnum sont majoritairement des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public, provenant des collections patrimoniales imprimées du Cnam.

Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 :

- la réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur ; la mention de source doit être maintenue ([Cnum - Conservatoire numérique des Arts et Métiers - https://cnum.cnam.fr](https://cnum.cnam.fr))
- la réutilisation commerciale de ces contenus doit faire l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

3- Certains documents sont soumis à un régime de réutilisation particulier :

- les reproductions de documents protégés par le droit d'auteur, uniquement consultables dans l'enceinte de la bibliothèque centrale du Cnam. Ces reproductions ne peuvent être réutilisées, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

4- Pour obtenir la reproduction numérique d'un document du Cnum en haute définition, contacter [cnum\(at\)cnam.fr](mailto:cnum(at)cnam.fr)

5- L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

6- Les présentes conditions d'utilisation des contenus du Cnum sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

NOTICE DE LA REVUE	
Auteur(s) ou collectivité(s)	Auteur collectif - Revue
Auteur(s) secondaire(s)	Gastine, Louis (1868-1935)
Titre	La Photographie française : revue mensuelle illustrée des applications de la photographie à la science à l'art et à l'industrie
Adresse	Paris : La photographie française [Direction et Administration], 1889-1906
Nombre de volumes	93
Cote	CNAM-BIB P 980
Sujet(s)	Photographie Périodiques
Note	Les neuf premières années ainsi que les numéros de mai à août de 1905 sont manquants dans notre collection.
Permalien	https://cnum.cnam.fr/redir?P980
LISTE DES VOLUMES	
	10e année. N. 1. 25 janvier 1898
	10e année. N. 2. 25 février 1898
	10e année. N. 3. 25 mars au 25 avril 1898
	10e année. N. 4. 25 avril au 25 mai 1898
	10e année. N. 5. 1er juin 1898
	10e année. N. 6. 1er juillet 1898
	10e année. N. 7. 1er août 1898
	10e année. N. 8. 1er septembre 1898
	10e année. N. 9. 1er octobre 1898
	10e année. N. 10. 1er novembre 1898
	10e année. N. 11. 1er décembre 1898
	11e année. N. 12. 1er janvier 1899
	11e année. N. 13. 1er février 1899
	11e année. N. 14. 1er mars 1899
	11e année. N. 15. 1er avril 1899
	11e année. N. 16. 1er mai 1899
	11e année. N. 17. 1er juin 1899
	11e année. N. 18. 1er juillet 1899
	11e année. N. 19. 1er août 1899
	11e année. N. 20. 1er septembre 1899
	11e année. N. 21. 1er octobre 1899
	11e année. N. 22. 1er novembre 1899
	11e année. N. 23/24. 1er décembre 1899
	12e année. N. 25. 1er janvier 1900
	12e année. N. 26. 1er février 1900
	12e année. N. 27. 1er mars 1900
	12e année. N. 28. 1er avril 1900
	12e année. N. 29. 1er mai 1900
	12e année. N. 30. 1er juin 1900
	12e année. N. 31. 1er juillet 1900
	12e année. N. 32. 1er août 1900
	12e année. N. 33. 1er septembre 1900
	12e année. N. 34. 1er octobre 1900
VOLUME TÉLÉCHARGÉ	12e année. N. 35. 1er novembre 1900
	12e année. N. 36. 1er décembre 1900
	13e année. N. 37. 1er janvier 1901
	13e année. N. 38. 1er février 1901
	13e année. N. 39. 1er mars 1901

	13e année. Nouvelle série. N. 1. Avril 1901
	13e année. Nouvelle série. N. 2-3. Mai-juin 1901
	13e année. Nouvelle série. N. 4. Juillet 1901
	13e année. Nouvelle série. N. 5. Août 1901
	13e année. Nouvelle série. N. 6. Septembre 1901
	13e année. Nouvelle série. N. 7. Octobre 1901
	13e année. Nouvelle série. N. 8. Novembre 1901
	13e année. Nouvelle série. N. 9. Décembre 1901
	14e année. Nouvelle série. N. 10. Janvier 1902
	14e année. Nouvelle série. N. 11. Février 1902
	14e année. Nouvelle série. N. 12. Mars 1902
	14e année. Nouvelle série. N. 13. Avril 1902
	14e année. Nouvelle série. N. 14. Mai 1902
	14e année. Nouvelle série. N. 15. Juin 1902
	14e année. Nouvelle série. N. 16. Juillet 1902
	14e année. Nouvelle série. N. 17. Août 1902
	14e année. Nouvelle série. N. 18. Septembre 1902
	14e année. Nouvelle série. N. 19. Octobre 1902
	14e année. Nouvelle série. N. 20. Novembre 1902
	14e année. Nouvelle série. N. 21. Décembre 1902
	15e année. Nouvelle série. N. 22. Janvier 1903
	15e année. Nouvelle série. N. 23. Février 1903
	15e année. Nouvelle série. N. 24. Mars 1903
	15e année. Nouvelle série. N. 25. Avril 1903
	15e année. Nouvelle série. N. 26. Mai 1903
	15e année. Nouvelle série. N. 27. Juin 1903
	15e année. Nouvelle série. N. 28. Juillet 1903
	15e année. Nouvelle série. N. 29. Août 1903
	15e année. Nouvelle série. N. 30. Septembre 1903
	15e année. Nouvelle série. N. 31. Octobre 1903
	15e année. Nouvelle série. N. 32. Novembre 1903
	15e année. Nouvelle série. N. 33. Décembre 1903
	16e année. Nouvelle série. N. 34. Janvier 1904
	16e année. Nouvelle série. N. 35. Février 1904
	16e année. Nouvelle série. N. 36. Mars 1904
	16e année. Nouvelle série. N. 37. Avril 1904
	16e année. Nouvelle série. N. 38. Mai 1904
	16e année. Nouvelle série. N. 39. Juin 1904
	16e année. Nouvelle série. N. 40. Juillet 1904
	16e année. Nouvelle série. N. 41. Août 1904
	16e année. Nouvelle série. N. 42. Septembre 1904
	16e année. Nouvelle série. N. 43. Octobre 1904
	16e année. Nouvelle série. N. 44. Novembre 1904
	16e année. Nouvelle série. N. 45. Décembre 1904
	17e année. Nouvelle série. N. 46. Janvier 1905
	17e année. Nouvelle série. N. 47. Février 1905
	17e année. Nouvelle série. N. 48. Mars 1905
	17e année. Nouvelle série. N. 49. Avril 1905
	17e année. Série nouvelle. N. 3. Septembre 1905
	17e année. Série nouvelle. N. 4. Octobre 1905
	17e année. Série nouvelle. N. 5. Novembre 1905
	17e année. Série nouvelle. N. 6. Décembre 1905
	18e année. Série nouvelle. N. 7. Janvier 1906
	18e année. Série nouvelle. N. 8. Février 1906

NOTICE DU VOLUME TÉLÉCHARGÉ	

Auteur(s) secondaire(s) volume	Gastine, Louis (1868-1935)
Titre	La Photographie française : revue mensuelle illustrée des applications de la photographie à la science à l'art et à l'industrie
Volume	12e année. N. 35. 1er novembre 1900
Adresse	Paris : Masson & Cie éditeur de La Nature, 1900
Collation	1 vol. ([10]-(223-250 [i.e. 28]-[6] p.) ; 27 cm
Nombre de vues	50
Cote	CNAM-BIB P 980 (35)
Sujet(s)	Photographie Périodiques
Thématique(s)	Technologies de l'information et de la communication
Typologie	Revue
Langue	Français
Date de mise en ligne	26/05/2026
Date de génération du PDF	26/05/2026
Recherche plein texte	Disponible
Permalien	https://cnum.cnam.fr/redir?P980.35

Revue Mensuelle

Illustrée

des Applications de la Photographie
à la Science
à l'Art et à l'Industrie

LOUIS GASTINÉ

Directeur



Docteur G. HODÉE

Secrétaire de la Rédaction



LA PHOTOGRAPHIE FRANÇAISE



Administration et Abonnements

MASSON & C^{ie}

Éditeurs de La Nature

120, boulevard St-Germain

PARIS



Abonnements :

PAR AN	{ Paris	6 50
	{ Départements	7 fr.
	{ Union Postale	8 fr.

Le Numéro : 0 fr. 60



Direction & Publicité : 156, avenue de Suffren, PARIS. — Téléphone 709-84.

Les abonnements partent de chaque mois, on s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste et chez les principaux libraires du monde entier.

Renforceur "LE COSMOPOLITE"

Concentré en un seul liquide,
pour renforcer les clichés trop faibles. — Le Flacon : 1 fr. 50

Atténuateur "Le Cosmopolite"

Produit indispensable pour descendre les clichés trop posés ou trop développés. Avec cet Atténuateur, on ramène les clichés trop opaques à l'état normal, c'est-à-dire qu'on obtient en quelques minutes des clichés donnant au tirage de très bonnes copies. — La Boîte : 2 fr.

COLLE RUSSE

Collant tous les papiers photographiques
ET N'ENLEVANT PAS AUX ÉPREUVES LE BRILLANT DU GLAÇAGE
Son adhérence et sa transparence la font adopter et préférer
à toutes les colles connues.

Le Flacon de 125 gr. » 50 | Le Flacon de 500 gr. 1 »
— 250 — » 80 | — 1 kilo 1 50

Cigarettes Phébusiennes

POUR PHOTOGRAPHER LA NUIT

Les seules donnant des clichés
aussi nets que ceux pris à la clarté du jour.

Prix de la Boîte de 10 Cigarettes : 1 fr. 40.

Dépôt de ces spécialités dans les Maisons de Fournitures
photographiques dont le système est de vendre bon à
petit bénéfice et beaucoup.

VENTE EN GROS :

A. MASSON, 8, rue de Jarente, Paris

"STÉNO - JUMELLE" photographique

Construction de Haute Précision

L. JOUX

Ateliers, Magasins, Bureaux :

18 bis, rue Denfert-Rochereau (près le Luxembourg)

BREVETÉE EN FRANCE ET À L'ÉTRANGER

NOUVEAU MODÈLE entièrement métallique



Prix avec étui :

6 1/2 x 9 Zeiss : 250 fr.
— Goerz : 265 »
9 x 12 Zeiss : 320 »
— Goerz : 330 »

"STÉNO - JUMELLE" stéréoscopique

Contenant en 12 châssis 24 plaques 8 x 8 ou 12 plaques 8 x 16

Objectifs Zeiss : 500 fr. — Objectifs Goerz : 520 fr.

STÉREO - POCLETTE

Pour 12 châssis indép. 6 x 13

Prix en étui Obj. stéréo
dissymét. 210 f.
— Obj. orth.
Steinheil. 360 f.

PHOTO-POCLETTE

Appareil 9 x 12 de poche
Même syst. que le précéd.

Prix de l'appareil en étui : Obj. rect. rapide. . 190 fr.
— — — — — Obj. orth. Steinheil 280

Envoi Franco du Catalogue

USINE

Félix Saint-Clair

10 et 12, rue Barada

BORDEAUX

FABRIQUE de PLAQUES et PAPIERS

Photographiques



Plaque marque

ETIQUETTE JAUNE

préparée spécialement

pour Appareils instantanés à main



NOUVELLE DÉCOUVERTE

PAPIER

CHLORO MAT Velveteen

pour

épreuves positives par noircissement direct

PAPIER

PLATINO MAT Velveteen

pour

épreuves positives par développement



Mes Produits se trouvent dans
toutes les Maisons spéciales

Agent général spécial :

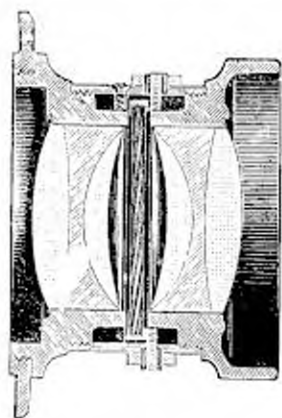
L.-B. Lacoste, 19, boul. Saint-Denis, Paris

OBJECTIFS ANTI-SPECTROSCOPIQUES

Anastigmats : Double Triplet, $f : 7,7$

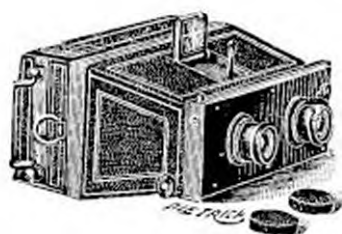
H. ROUSSEL

OPTICIEN-FABRICANT
10, rue Villehardouin, Paris

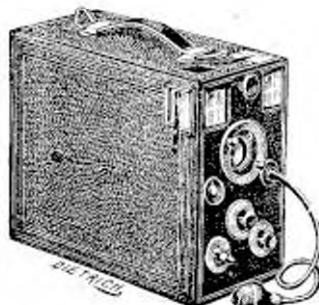


Jumelle "STELLA"
9×12

Toutes les jumelles "Stella" ont des Au'i Spectroscopiques.



"STELLA" stéréoscopique
pour plaques 8×16
ou deux plaques 8×8



DÉTECTIVE MÉTROPOLE
9×12



Pocket-Kodak avec le
BI-ANASTIGMAT H. ROUSSEL

Les "REX MONTIS"

Appareils Universels, 9×12, de poche

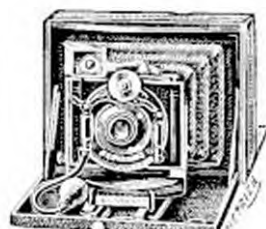
Les multiples avantages des "REX MONTIS" sont les suivants :

« Emploi d'un châssis-magasin pour 12 plaques 9×12, escamotant dans tous les sens. Emploi de châssis simples en métal, de 3^m/m d'épaisseur, pour plaques 9×12. Objectif "Anti-Spectroscopique" de H. ROUSSEL, le seul qui permet l'instantané en toutes saisons, même par les temps les plus défavorables à la photographie. Volume et poids plus réduits que dans n'importe quelle photo-jumelle 9×12. Objectif avec son obturateur, indépendants de l'appareil, et pouvant s'adapter, par une rondelle supplémentaire, sur n'importe quelle chambre à soufflet, pour servir de grand angulaire 13×18.

(Voir renseignements complémentaires sur le tarif détaillé.)



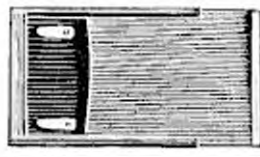
Modèle en hauteur foyer
long : 142^m/m



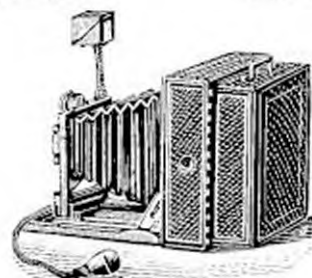
Modèle en largeur
foyer court : 125^m/m



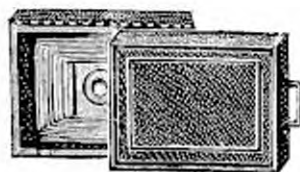
L'Appareil fermé en
largeur ou en hauteur



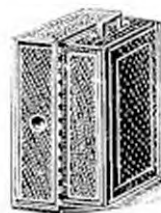
Châssis métal, épaisseur
3^m/m



Modèle en hauteur, avec le
châssis-magasin de 12 pl. 9×12



Aspect du modèle en largeur
avec adaptation du châssis-
magasin de 12 pl. 9×12



Aspect de l'appareil fermé
en hauteur ou en largeur
avec le magasin de 12 plaques

Épaisseur totale 40 v. m.
poids tout relevé, 2 kil.

Les objectifs "Anti-Spectroscopiques" sont les seuls qui permettent l'instantané extra-rapide en toutes saisons même par les temps les moins favorables à la photographie.

Envoi des catalogues détaillés, contre timbre de 0 fr. 15

Nos Lecteurs sont vivement engagés, DANS LEUR INTÉRÊT LE PLUS DIRECT, à mentionner La Photographie Française en adressant leurs demandes aux Fabricants et Négociants dont les annonces figurent dans notre Revue

ÉLÉGANTS, PRATIQUES, LÉGERS, FABRICATION TRÈS SOIGNÉE, CHARGEMENT EN PLEIN JOUR.

DANS LE MONDE PHOTOGRAPHIQUE
ET PARMI LES AMATEURS
LES APPAREILS

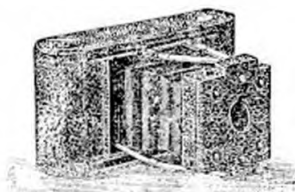
KODAK

SONT LES PLUS RENOMMÉS

APPAREILS DE POCHE

Format portefeuille

Fabriqués en aluminium, recouverts de maroquin noir. Très légers et peu volumineux.

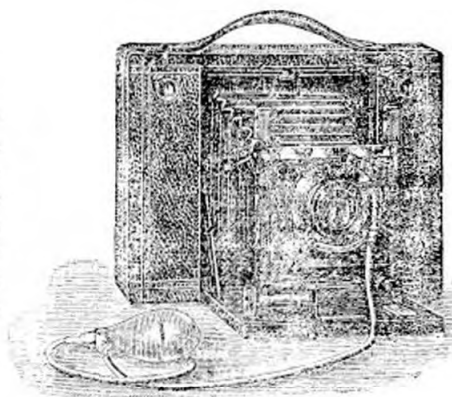


POCKET KODAKS PLIANTS

N° 1, pour clichés $6\frac{1}{2} \times 9$, Frs 53
N° 1 a, pour clichés $7 \times 11\frac{1}{2}$, Frs 63
N° 2, pour clichés 9×9 , Frs 80
Employant les bobines de 12 ou de 6 poses.

APPAREILS PLIANTS

Très commodes à emporter à la main ou à bicyclette. Munis d'objectifs rectilinéaires, avec diaphragmes à iris et pouvant être remplacés sans aucune adaptation par objectifs grand angle. Les clichés obtenus sont d'une netteté irréprochable.



KODAKS CARTOUCHES

pour pellicules et plaques

Employant bobines de 12, 6 ou 2 poses.

N° 4, pour clichés $9\frac{1}{2} \times 12\frac{1}{2}$
Frs. 135
N° 5, pour clichés 13×18
Frs. 185

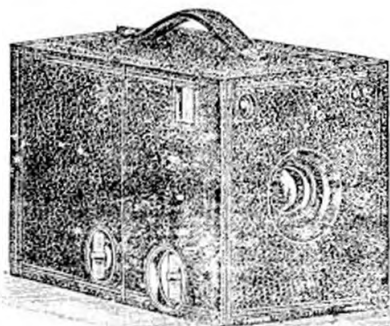
Objectif grand angle pour N° 4, Frs 27 et N° 5, Frs 40

Adaptateur avec verre dépoli pour l'emploi des plaques N° 4, Frs 15 et N° 5, Frs 16

APPAREILS DE LUXE

d'une confection aussi élégante que possible. Munis d'objectifs d'une grande rapidité et d'un obturateur des plus perfectionnés avec diaphragmes à iris.

N° 2 pour clichés 9×9
N° 4 pour clichés $9\frac{1}{2} \times 12\frac{1}{2}$



KODAKS BULL'S-EYE ET BULLET SPÉCIAUX

Bull's-Eye N° 2 spécial
Frs. 80

Bull's-Eye N° 4 spécial
Frs. 106

Bullet N° 2 spécial, Frs 95
Bullet N° 4 spécial, Frs 135

Avec les appareils Bullet, on peut employer les plaques aussi bien que les pellicules.

APPAREILS
DE TOUTS FORMATS

DE
 4×5 " = A 13×18 " m
PRIX DE FRs 27 A FRs 185

EASTMAN KODAK SOCIÉTÉ ANONYME FRANÇAISE
AU CAPITAL DE FRs 1.000.000

5, Avenue de l'Opéra,
4, Place Vendôme,

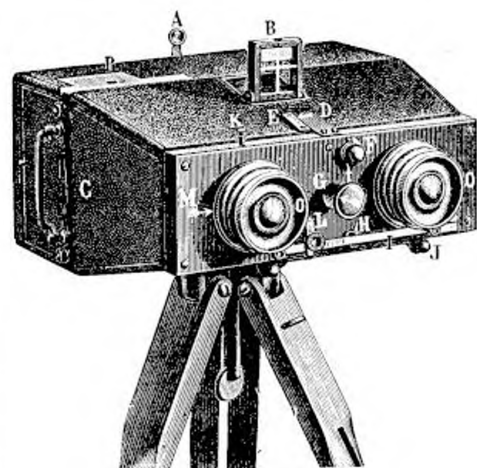
PARIS

CATALOGUE DE KODAKS
OU DES
PAPIERS PHOTOGRAPHIQUES
EASTMAN
ENVOYÉ FRANCO

Les Jumelles de Bellieni

CONSTRUCTEUR D'INSTRUMENTS DE PRÉCISION

NANCY — 17, Place Carnot, 17 — NANCY



JUMELLE BELLIENI

Stéreo scopique 8×9

24 plaques 515 fr.
La même, à 18 plaques 500 fr.

JUMELLE BELLIENI

Simple 8×9

24 plaques 340 fr.
La même, à 18 plaques 330 fr.

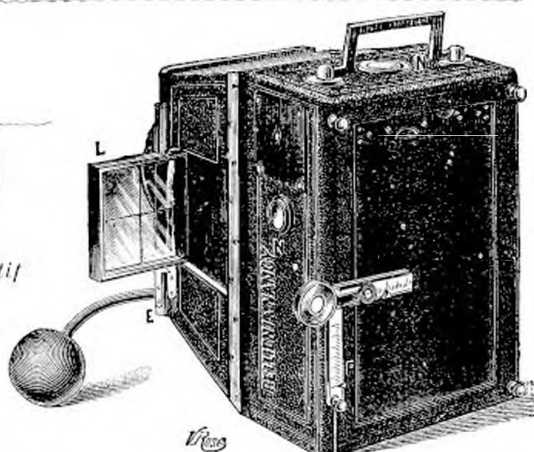
NOUVELLE JUMELLE BELLIENI

(9×12)

Avec deux décentremens identiques
du viseur et de l'objectif
et visée horizontale à hauteur de l'œil

Prix 400 francs

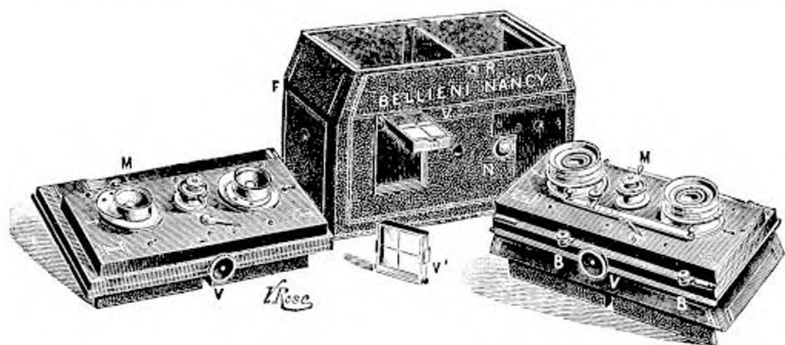
LA MÊME, avec deux objectifs de foyer
différents 520 fr.



NOUVELLE JUMELLE BELLIENI STÉRÉOSCOPIQUE (8×9)

A décentrement identique du viseur et des objectifs
et visées horizontale à hauteur de l'œil 560 fr.

LA MÊME à 2 foyers 900 fr.



Demander la nouvelle Instruction des Jumelles Bellieni contenant la description des divers modèles avec conseils pratiques, illustrée de 62 gravures-types. Prix : UN franc

Nos Lecteurs sont vivement engagés, DANS LEUR INTÉRÊT LE PLUS DIRECT, à mentionner La Photographie Française en adressant leurs demandes aux Fabricants et Négociants dont les annonces figurent dans notre Revue

DEMANDEZ sur vos APPAREILS PHOTOGRAPHIQUES
les OBJECTIFS universellement connus

DE

A. DARLOT. L. TURILLON Succ^r

125, Boulevard Voltaire, 125

PARIS

MAISON FONDÉE en 1822

PAR JAMIN.

TÉLÉPHONE 90.041

NOUVEAUX

ANASTIGMATS PLANIGRAPHERS

DISSYMMÉTRIQUES 1:9 - SYMMÉTRIQUES 1:7⁵ etc....

ENVOI de L'EXTRAIT DU CATALOGUE FRANCO sur DEMANDE

CATALOGUE GÉNÉRAL contre 50 centimes en timbres-poste

Nos Lecteurs sont vivement engagés, DANS LEUR INTÉRÊT LE PLUS DIRECT, à mentionner La Photographie Française en adressant leurs demandes aux Fabricants et Négociants dont les annonces figurent dans notre Revue

H
É
L
I
O
S

PLAQUES

extra-rapides et
orthochromatiques

Riches en argent, Riches en contrastes

Plaques spéciales

RAYONS X

Plaques Pelliculaires

pour la
PHOTOTYPIE

SMART

PELLICULES

rigides
pour Chambres à main

ROLL-FILMS (Bobines)

pour Chambres détectives - Chargement en plein jour

Papiers

RÉSINE PLATINE SUPÉRIEUR.
RÉSINE BRILLANT Mauve et Rose.
COLLOID au Citraie d'Argent.

En vente dans toute bonne maison

PRIX-COURANT avec MODES D'EMPLOI franco sur demande

Écrire : SOCIÉTÉ HÉLIOS, 32, rue de Bondy. PARIS

Autocopiste photographique

♦♦♦♦
J. DUBOULOZ

9, Boulevard Poissonnière, Paris

La Photographie mise à la portée des Amateurs. Succès garanti. Leçons gratuites aux Acheleurs

Grand Prix, Lyon 1894 — Médaille d'Or, Anvers 1894

Paris, Livre 1894 — Paris, Travail 1895 — Bordeaux, 1895, — Amsterdam, 1895

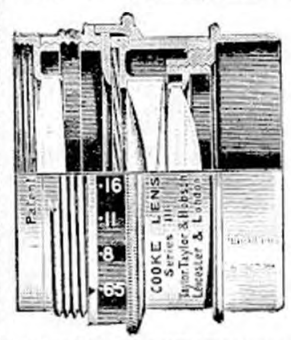
Membre du Jury

Rouen, 1896, et Bruxelles, 1897

APERÇU DE QUELQUES PRIX :

Appareil 9×12	55 fr.	Appareil 18×24	70 fr.
Appareil 13×18	60 fr.	Appareil 24×30	80 fr.

BALBRECK Aîné & Fils Rue de Vaugirard, 137, Paris



Objectifs COOKE

Netteté Absolue de l'image sur toute la partie couverte. Anastigmatisme absolu avec F. 6,5 à toute ouverture. Distance focale réduite, rapidité six fois plus grande. Faits pour les expositions rapides à l'ombre.

Type Idéal Universel **MOINS CHER**

3 LENTILLES NON COLLÉES ET MEILLEUR

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1900

Classe XII. — Photographie
Fournitures générales — Projections
Instruments pour les applications
scientifiques

Médaille D'OR

Depuis JUILLET 1900, les Magasins d'APPAREILS PHOTOGRAPHIQUES
de **RADIGUET & MASSIOT, 15, boulevard des Filles-du-Calvaire**
sont considérablement agrandis
On y trouve tous les appareils et vues pour PROJECTIONS MOLTENI

Classe II
Enseignement secondaire
Médaille D'OR

Classe XXVII. — Applications diverses de
l'électricité. — RADIOGRAPHIE. — MÉDAILLE D'OR

Classe CXXI. — Hygiène et matériel sanitaire. — MÉDAILLE D'OR

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1900

Nos Lecteurs sont vivement engagés, DANS LEUR INTÉRÊT LE PLUS DIRECT, à mentionner La Photographie Française en adressant leurs demandes aux Fabricants et Négociants dont les annonces figurent dans notre Revue

DEROGY

Opticien breveté

31 et 33, quai de l'Horloge — PARIS

Projections et Agrandissements

Nouvelle lanterne d'agrandissement

LA PARFAITE

avec chambre noire et lanterne nouveau système
châssis spécial
permettant l'introduction des clichés 13x18 jusqu'à 4x4

Lanternes à Projections

Les merveilleuses **Détectives DEROGY**

Automatiques. Gyrododéas

Le Stéréostène

se chargeant en plein jour

Prix : **35** francs

Matériel complet pour amateurs et professionnels

FABRIQUE SPÉCIALE D'OBJECTIFS

Pour la Photographie, la Projection et l'Agrandissement

Exposition Universelle. Groupe V, Classe 24

CARBURE de CALCIUM

DONNANT PLUS DE 300 LITRES DE
GAZ ACÉTYLÈNE

PAR KILOGR.

COMPAGNIE FRANÇAISE DES CARBURES DE CALCIUM A SÉCHILLENNE (ISÈRE)

Carburé pour Projections et Agrandissements

**BREVETS
D'INVENTION**

Obtention de Brevets
FRANCE & ÉTRANGER

Marques de fabrique
DÉPÔT DE MODÈLES

MARILLIER et ROBELET

Ingénieurs-civils
42, Bd. Bonne-Nouvelle, 42

PARIS

Nos Lecteurs sont vivement engagés DANS LEUR INTÉRÊT LE PLUS DIRECT, à mentionner *La Photographie Française* en adressant leurs demandes aux Fabricants et Négociants dont les annonces figurent dans notre Revue

Objectifs Photographiques

de

l'ancienne Maison

Les essayer

e'est les adopter

Kinématoscopes

Aplanats Détectifs

Periplanats

Aplanats Rapides

Pantoscopes

Aplanats Portraits

Trousses Vademecum

Aplanats Grands Angulaires

Demandez le catalogue

Demandez le catalogue

Emil Busch

Rathenow

Fondée en 1800

Agent Général pour la France

A. Alexandre, Paris, 42 Rue de Trévise

Nouveaux Photomètres pour Photographies INSTANTANÉES et POSEES

Breveté S. G. D. G.

J. Decoudun

Breveté S. G. D. G.

101, Faubourg Saint-Denis, PARIS

Ces nouveaux photomètres, métalliques, inaltérables, avec enveloppe inoxydable et argentant, sont représentés en demi-grandeur sur les gravures ci-dessous.

Au simple visé du sujet à photographier, ils donnent le degré de lumière qui doit impressionner la plaque.

INSTANTANÉ pour Appareils à main

N° 40

6 fr. 75



Avec cet instrument on vise simplement le sujet que l'on désire photographier, puis on fait coulisser le tube rentrant jusqu'à disparition du point lumineux visible à l'intérieur; Le chiffre correspondant au curseur indiquera la valeur de la lumière réfléchie par le sujet. Au n° 1, il faudra poser à pleine ouverture d'objectif; au n° 2, on pourra employer le deuxième diaphragme; au n° 3, le troisième, etc., ou augmenter la vitesse de l'obturateur.

On devra s'abstenir de photographier instantanément, lorsqu'au n° 1 le point lumineux est invisible. En suivant les indications de l'instruction qui accompagne chaque photomètre, on est assuré d'obtenir des photographies complètes, parfaitement réussies.

MIXTE

pour Appareils à main se montant au besoin sur pied pour la pose

N° 41

8 fr. 50



Cet instrument remplit le même but que le n° 40, mais sa graduation est plus allongée, donnant au visé les indications pour instantanés et le temps de pose en secondes, pour les vues posées, lorsque la lumière étant insuffisante pour instantanés, on installe les appareils à main sur pied.

LOUPE-PHOTOMÉTRIQUE pour Appareils montés sur pied munis d'un verre dépoli

N° 42

10 fr. 75

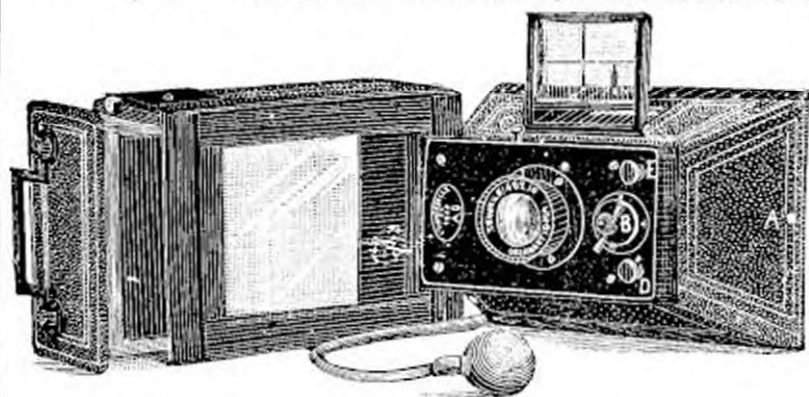


L'instrument est une loupe de mise au point dans l'intérieur de laquelle se trouve un photomètre, il donne donc en même temps la mise au point et le temps de pose.

La loupe s'applique sur le verre dépoli de l'appareil photographique et, après la mise au point, il suffit de faire tourner l'oculaire jusqu'à l'apparition d'un trait lumineux dans la loupe, le temps de pose est alors indiqué sur le tube gravé.

Les Photomètres sont expédiés, en Province et à l'Étranger, par poste recommandée au reçu d'un mandat des prix ci-dessus augmentés de 50 centimes.

La plus ancienne Grande Manufacture d'Appareils photographiques



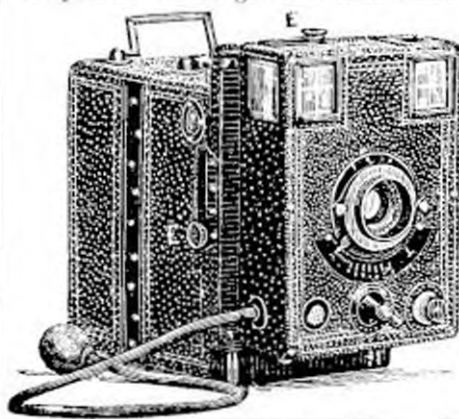
Jumelles 9 x 12 à décentrement en hauteur.

Tous ces modèles se font avec châssis magasins à tiroir mobile permettant de mettre au point avec le verre dépoli et d'employer aussi des châssis doubles métalliques.

Ils se font avec :

Objectifs rectilignes ordinaires. Objectifs anastigmatiques rapides Steinheil, foyer 14 centimètres. Objectifs anastigmatiques Zeiss, Série H A, n° 2, nouvelle monture hélicoïdale.

Objectifs anastigmatiques Goëtz, série III n° 0, nouvelle monture hélicoïdale.



A. DUMONT

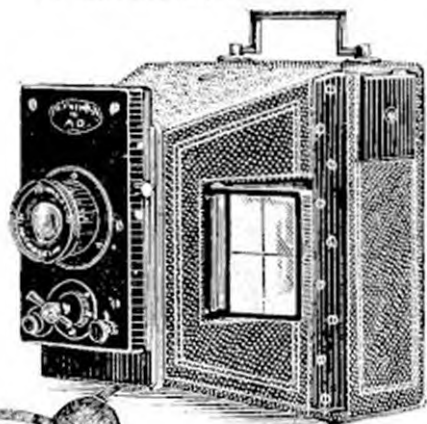
Innovateur de la Fabrication PAR L'OUTILLAGE MÉCANIQUE 18, 20, 22, rue Bobillot, PARIS

Nouveautés :

LES UNIVERSELLES DE 1900

Détectives 9 x 12

à double décentrement de l'objectif et sans décentrement.



Ma Maison, par les soins apportés à la fabrication, a obtenu :

Médaille de Vermeil : Paris 1895. — Médaille d'or : Rouen 1896. — Médaille d'Or : Paris 1896. — Médaille d'Or : Exposition de Bruxelles 1897. — Membre du Jury : Exposition de Rochefort 1898. — Membre du Jury : Exposition de Poitiers 1899.

Nos Lecteurs sont vivement engagés, DANS LEUR INTÉRÊT LE PLUS DIRECT, à mentionner La Photographie Française en adressant leurs demandes aux Fabricants et Négociants dont les annonces figurent dans notre Revue

PLAQUES, PELLICULES et PAPIERS PHOTOGRAPHIQUES

J. JOUGLA

SOCIÉTÉ ANONYME (Capital 1.500.000 francs)

SIÈGE SOCIAL : 8, avenue Victoria, PARIS
Usines au Perreux (Seine)

PLAQUES NÉGATIVES

Instantanées. *Etiquette verte*
Extra-rapides — *rose*
Reproductions. — *jaune*

PLAQUES DIAPOSITIVES

sur verre opale . . . }
sur verre douci. . . . } *par*
sur verre ordinaire. } *développement*

Pelliculaires spéciales pour la Phototypie

Plaques et Pellicules X

spéciales pour les Travaux de la Radiographie
Reconnues les plus pures et les plus sensibles. — *Très recommandées*

Marque déposée

1^{er} Exp. Intern^l de Photog. Paris 1892

MÉDAILLE D'OR
la plus haute Récompense

Exiger cette marque

PELLICULES LIBRES POUR NÉGATIFS OU DIAPOSITIFS
en feuilles et en bobines

PAPIERS PHOTOGRAPHIQUES

Albuminés, sensibilisés et non sensibilisés.

Papier salé. Dimensions spéciales sur demande.

L'Émail, au citrate d'argent.

Spécialité de Papiers et Soie, mats artistiques,

Cartes postales et Papiers à Lettres sensibles

Le Collodion, brillant ou mat d'une grande finesse et richesse de tons.

L'Azur, à fond bleu spécial pour les paysages et les marines.

L'Idéal, mat velouté artistique.

Révéléateur et Virage-Fixage J. JOUGLA (*Très recommandés*)

Plaque l'INTENSIVE, Formule Mercier

à l'Émétique, Ésérine, Morphine, etc., supportant de grands écarts de pose
Plus d'insuccès ni de clichés perdus

Adresser Ordres et Correspondance

Au SIÈGE SOCIAL : 8, Avenue Victoria, PARIS

DÉPOT CHEZ TOUS LES MARCHANDS D'ARTICLES PHOTOGRAPHIQUES

Spécialités Photographiques

Exiger la marque

OBTURATEURS de PRÉCISION



OBTURATEUR à rideau avec serrage breveté s. g. d. g., donnant un rappel de 15^m/m, permettant de le placer sur différents diamètres de parasoleil et toujours au centre. Modèle avec vis de serrage sur le côté et bague caoutchouc, modèle à l'arrière.

de fabrication déposée

OBTURATEUR à rideau stéréoscopique et obturateur de plaque.

Tous les modèles se font en acajou, en noyer ou en bois noir

Obturbateurs métalliques le Perpétuel, l'Excelsior, le Central

Visuels de tous modèles, à chambre noire ou claire, double ou simple effet

NIVEAUX pour appareils photographiques et autres; à entailles, 1/2 entailles ou à plat, vrais, nickelés ou oxydés, verre blanc, vert ou rouge.

Vente en gros : **G. MATTIOLI**, 7, rue Broca, PARIS

Envoi gratuit du Catalogue

Usine à Vapeur

Nos Lecteurs sont vivement engagés. DANS LEUR INTÉRÊT LE PLUS DIRECT, à mentionner La Photographie Française en adressant leurs demandes aux Fabricants et Négociants dont les annonces figurent dans notre Revue

ENVOI FRANCO DE LA NOTICE ILLUSTRÉE



LE VERASCOPE

(Breveté S. G. D. G.)

OU JUMELLE STÉRÉOSCOPIQUE

donne

L'IMAGE VRAIE

garantie superposable avec la nature

comme **GRANDEUR** et comme **RELIEF**

C'est le Document absolu enregistré

INVENTÉ ET CONSTRUIT PAR

Jules RICHARD*, FONDATEUR ET SUCCESEUR

de la M^o RICHARD Frères

25, rue Mélingue (ancienne impasse Fessard), PARIS

Magasins de Vente : 3, RUE LAFAYETTE (Près l'Opéra)

PHOTO-
DÉTECTIVES

COSMOS

et Excellentes.
avant tout : EN VENTE PARTOUT.
PRATIQUES. Office Central
de Photographie
47, RUE DE RENNES, PARIS

75 MODÈLES DE 90 à 500 CATALOGUE FRANCO

Plaques et papiers Photographiques

PERRON

Usine à vapeur à Bel-Air, MACON
Maison à PARIS, 42, rue de Trévise

NOUVELLE ÉMULSION au bromure, ULTRA-RAPIDE

Plaques au chlorure pour tons noirs et pour tons chauds
plaques orthochromatiques

Papier au citrate d'argent

Tirage rapide — Virage facile
Jamais d'ampoules, pas de blancs jaunes

LA

Photographie Française

Revue Mensuelle Illustrée

des Applications de la Photographie à la Science, à l'Art et à l'Industrie

Organe officiel de la Chambre syndicale des Fabricants et Négoçiants en Appareils et produits photographiques et de la
Chambre syndicale des Opticiens

Directeur : **LOUIS GASTINE**

SOMMAIRE :

L'Art photographique à l'Exposition de 1900, par M. LOUIS BONDAT. 223 Echos, par D. G. H. 226 Le Lac des Sillons (Variété photographique), texte et photocopies de M. CLAUDE MICHAUD 227 La Clôture de l'Exposition 229 La Photographie dans les pays tropicaux, par M. le Capitaine HOUDAÏLE 230 La Propriété scientifique, par M. le D ^r G. HODER 232	Recettes et procédés 240 Notre Concours de photographies documentaires 242 La Classe XII (Photographie) à l'Exposition de 1900 (suite) 243 Tollé général. 248 Cours gratuits de photographie de Paris, session de 1900-1901. 248 Lettres ouvertes. 249 Chambre syndicale (séance du 2 octobre). 249
---	---

L'Art photographique à l'Exposition de 1900

L'ART en photographie est représenté à l'Exposition universelle de 1900 d'un côté par les amateurs et de l'autre par les profes-

sionnels; camps nettement séparés par de véritables rivalités artistiques faciles à concevoir.

Tandis que les amateurs avec des moyens, il faut le reconnaître, dont ne disposent pas les professionnels, se lancent en avant, — et vont même parfois un peu loin, — la plupart des photographes proprement dits, restent, par contre, un peu trop sur place, se contentant de tirer des procédés usuels toute la quintessence.

Un professionnel étranger a même dit qu'il ne voyait pas de progrès bien marqué dans les œuvres des professionnels exposées au Champ de Mars cette année comparées à celles qui figuraient à l'Exposition de 1889! Cette appréciation, hâtons-nous de le dire bien haut, est injuste autant qu'inexacte.

Les photographes professionnels ont apporté dans leurs productions de réels progrès depuis dix ans.



Phototype L. Gastine.

EN ACCIDENT PLACE DE LA CONCORDE

Ils font mieux, ils ont un sentiment de l'art plus développé... et l'exposition de 1900 ne renferme pourtant pas les œuvres d'une foule de modestes photographes des départements, parmi lesquels il existe des opérateurs de talent et de goût dont les épreuves « artistiques » rivaliseraient avec celles des plus grandes maisons de Paris et de l'étranger!

Mais il est vrai de dire aussi que certains amateurs distancent singulièrement les photographes professionnels à ne considérer leurs œuvres qu'au point de vue purement artistique. Et cela se conçoit :

Certains amateurs très riches disposent de ressources et de loisirs que n'ont point les photographes.

Par leur éducation, leur instruction, l'influence de leur milieu, l'atavisme, et même par une culture des arts du dessin à laquelle les professionnels n'ont pu se livrer, ils sont tellement supérieurs à ceux-ci qu'ils doivent presque nécessairement leur être supérieurs aussi dans le domaine de l'art pur où, de plus, ils peuvent déployer sans aucune contrainte toute l'originalité qui est une des conditions même de la personnalité artistique.

Ainsi nous apprécions au plus haut point dans l'œuvre photographique de ces amateurs d'élite des hardiesses, des indépendances, des innovations qui sont presque absolument interdites aux professionnels par les exigences routinières de leur clientèle.

Il faut vraiment avoir eu contact avec le grand public, à la merci duquel est le photographe, pour savoir combien est rare le client avec lequel il peut se permettre la moindre originalité!

L'amateur au contraire n'opère qu'avec des modèles qu'il paie et qui sont par conséquent à sa discrétion, ou sur des sujets de son milieu, qui peuvent comprendre ses essais et qui, loin d'y faire obstacle, les favorisent.

Si l'on joint à cela que les modèles de cette seconde catégorie sont par eux-mêmes autrement intéressants comme caractère et comme physionomie que les modèles dont disposent (et combien peu!) les photographes, il est aisé de concevoir à quel point l'amateur d'élite en question est plus favorisé que les professionnels et plus apte à produire l'œuvre *tout à fait artistique* qui fait sa supériorité.

La liberté presque illimitée dont jouit l'amateur dans l'exécution de son œuvre au point de vue de l'éclairage, de la pose, de l'expression, du costume, du choix des modèles, etc., etc., se retrouve jusque dans les détails matériels d'exécution.

L'amateur met son modèle en plein air ou à contre-jour, dans la nature ou jusque dans l'in vraisemblable à son gré.

Il traduit ce modèle comme bon lui semble, par tel ou tel procédé, en réduction ou en agrandissement, il exécute son épreuve au platine, au charbon, sur plaque opale ou à la gomme bichromatée suivant sa fantaisie; c'est-à-dire comme son sentiment artistique le lui dicte... et le résultat ainsi a d'autant plus de chances d'être encore supérieur!

Sans doute le professionnel pourrait peut-être, une fois par exception, s'offrir le luxe d'une pareille indépendance, mais où et quand aurait-il pris l'habitude d'exercer ce libre arbitre si nécessaire dont l'amateur est coutumier?... On ne s'improvise pas original: on le devient à force de pratiquer l'étude pour l'étude, en toute liberté... De là les divergences de productions qui caractérisent l'amateur et le professionnel et qui font que dans le domaine de l'art pur le photographe ne semble pas appelé de longtemps à pouvoir lutter avantageusement contre son heureux rival.

Ceci dit, il convient pourtant de reconnaître aussi que MM. les professionnels ne se hâtent pas autant qu'ils le pourraient de tenter d'introduire dans la pratique de leur art industrielles conquêtes faites par les amateurs.

Ainsi pour ne citer qu'un exemple : en voyant les admirables portraits de style si



LE PONT ALEXANDRE III A L'EXPOSITION DE 1900

Essai de M. Collet — 9036 — A. D. G. pour le Concours de photographies documentaires de *La Photographie Française*.



SUR LES RÊCIFS

Photographe de M. Euz. PÉRISSON Fils. Diplôme de mérite du Concours de photographies documentaires de *La Photographie Française* (1906-1907).

Nos Lecteurs sont vivement engagés, DANS LEUR INTÉRÊT LE PLUS DIRECT, à mentionner La Photographie Française en adressant leurs demandes aux Fabricants et Négociants dont les annonces figurent dans notre Revue

SOCIÉTÉ ANONYME

des

Plaques et Papiers photographiques

GRAND PRIX
Exposition Universelle
Paris 1889

A. LUMIERE & ses Fils

GRAND PRIX
Exposition Universelle
Paris 1889

Capital : 3.000.000 de francs

Usines à vapeur :

Cours Gambetta, rue Saint-Victor et rue des Tournelles

Nouveaux Prix

MONTPLAISIR-LYON

Papiers au Citrate d'argent

PAPIER MAT ET PAPIER BRILLANT

pour l'obtention d'épreuves positives par noircissement direct

PAPIERS PELLICULAIRES

préparés d'après les procédés BALAGNY

Papiers par Développement

AU GÉLATINO-BROMURE D'ARGENT

- MARQUE A. — Pour l'obtention des positives au Châssis-Pressé.
MARQUE B. — Pour Agrandissements.
MARQUE C. — A surface brillante.

PLAQUES SÈCHES AU GÉLATINO-BROMURE D'ARGENT

Plaques sèches Orthochromatiques au Gélantino-Bromure d'Argent

Série A

Plaques sensibles au jaune et au vert

Série B

Plaques sensibles au jaune et au rouge

Plaques sèches Panchromatiques au Gélantino-Bromure d'Argent

Sensibles au rouge, au jaune et au vert

Plaques spéciales pour la Radiographie (Rayons X)

Développateurs

DIAMIDOPHÉNOL

DIAMIDORÉSORCINE

SULFITE DE SOUDE

PARAMIDOPHÉNOL

anhydre et cristallisé

et LITHINE CAUSTIQUE

PHOSPHATE TRIBASIQUE DE SOUDE

Cinématographe

De MM. Auguste
et Louis LUMIÈRE

Conditions de vente des Appareils et Accessoires, sur demande

merveilleusement exécutés par Otto et qui font tant d'honneur à son goût éclairé, on se demande pourquoi ce professionnel, qui domine de si haut la plupart de ses confrères, ne montre aucun essai fait à l'aide des nouveaux procédés que les amateurs ont eu le bon esprit d'adopter.

A la gomme bichromatée, Otto aurait fait assurément des œuvres artistiques superbes... pourquoi semble-t-il dédaigner cette grande ressource. Il expose en vue de sa clientèle, il est vrai, mais celle-ci comprend une fraction sociale tout à fait distinguée qui aurait apprécié ses efforts dans ce sens, comme elle apprécie ceux des amateurs qui ont su tirer un si beau parti de ce mode d'exécution tout à fait idéal, si l'on considère la photographie comme *un art* et non comme un procédé exclusivement automatique de reproduction de la nature.

En raison de ces faits, nous ne comparerons pas entre eux les envois des photographes et des amateurs; nous les examinerons au contraire séparément.

Mais avant de commencer cette revue systématique, nous voulons dire quelques mots de divers envois qui ne rentrent ni dans l'une ni dans l'autre de ces deux catégories et qui réclament pourtant une analyse au moins sommaire.

La belle série d'études de viticulture et de vinification de M. Rothier est une monographie d'industrie agricole dont on n'apprécie pas assez la valeur. Sans conteste cela n'a pas l'attrait des vues artistiques, mais quel précieux document et quel prix il aura plus tard si l'on sait le préserver avec tous les soins voulus des injures du temps!

MM. Vallot frères exposent d'autre part une collection de reproduction de tableaux anciens et celle d'une toile moderne — un pêcheur napolitain — obtenues par le procédé Ducos du Hauron, c'est-à-dire avec les trois teintes superposées qui rétablissent les couleurs de la nature.

Ces reproductions méritent les plus grands éloges et l'on est surpris de voir des envois aussi remarquables, et par les difficultés vaincues et par la qualité des résultats, distingués seulement par une médaille d'or quand un grand prix n'aurait été que la juste récompense de tels efforts.

Mais, ce qui fait plus encore que ces reproductions de tableaux regretter l'insuffisance de la distinction donnée par le Jury aux frères Vallot, c'est la série de vues stéréoscopiques en couleurs qu'ils exposent dans un stéréoscope américain aussi mal placé que possible.

Cette série est incontestablement une des plus belles de la classe XII, *un véritable clou qu'il aurait fallu signaler au public par un emplacement d'honneur.*

L'Exposition en aurait tiré gloire et profit.

Par quel concours de circonstances ou de jalousies une pareille œuvre n'est-elle pas mieux exposée?!

Ce stéréoscope presque sacrifié d'une façon impardonnable, contient quelques vues de paysage qui laissent à désirer et que les frères Vallot auraient dû supprimer, mais toutes les autres et particulièrement les armures, les fleurs, le laboratoire, etc., etc., sont d'une vérité saisissante, d'une beauté incomparable.

Nous croyons savoir que les frères Vallot ne disposent pas pour se produire, pour faire reconnaître leur supériorité des moyens puissants, des ressources étendues qu'il leur faudrait... s'il ne dépendait que de nous de contribuer à répandre leur nom, ce serait chose déjà faite de grand cœur, bien que nous n'ayons pas le plaisir de les connaître. Mais nous avons du moins la conviction qu'ils triompheront quand même parce que d'autres personnes seront comme nous frappées de la haute valeur de leurs travaux et se feront spontanément les propagateurs dévoués de leur mérite.

ÉCHOS

Le catalogue illustré de l'exposition de la Société royale photographique de Londres 1900 qui vient de nous parvenir contient une série de reproductions splendides parmi lesquelles il faut signaler tout particulièrement :

Un canal à Venise par M. PEREY LEWIS, — un admirable *portrait* de M. H. WALTER BARNETT, — une *Madone* d'un beau style de RUDOLF EICKEMEYER jeune, — une belle marine de M. CHAS F. INSTON, — une remarquable étude de chevaux de M. WILLIAM REID et deux belles têtes et bustes de femmes signés FRANK EUGÈNE et R. FELLOWS WILLSON.

Il suffirait des belles reproductions de ce catalogue pour démontrer que l'art photographique chez nos voisins atteint une rare perfection. Nous avons en France une sorte d'école artistique photographique chez nos amateurs qui n'est pas inférieure à l'école anglaise, mais qui doit s'efforcer de progresser encore pour ne pas se laisser dépasser par sa rivale avant peu.



Dans son avant-dernière chronique bimensuelle, M. Léon Vidal, que le mécontentement général commence à émouvoir, se promet, à qui lui démontrera qu'on peut décerner des récompenses sans faire des réclaments. Si du haut de sa suffisance de pédagogue décoratif M. Vidal croit avoir inventé cette vérité à l'instar de La Palisse, c'est dans les plaies de ses propres yeux qu'il met ses doigts. D'ailleurs cette singulière défense n'est pas plus une excuse que son procédé de nettoyage qui consiste à se retrancher derrière un règlement mauvais, interprété de la façon la plus mesquine pour esquiver les critiques.

Pour son édification, apprenons à M. Vidal que les Lois des Codes ne sont plus en rapport avec nos mœurs et les progrès modernes, que les magistrats éclairés les réforment sans cesse autant qu'ils le peuvent par une jurisprudence moins surannée, et que les juges qui suivent non pas l'esprit mais seulement la lettre même de ces Lois sont les

Brid'oison qu'il rappelle pour son mode d'excuse tout à fait saugrenu.



Notre confrère quotidien, le journal *La France* se réorganise sous la direction de MM. Alfred OULMAN et George GRILHÉ. Depuis le lundi 15 octobre, le journal paraît à six heures, avec les dernières informations de la journée. Ses nouveaux collaborateurs politiques appartiennent aux différents groupes républicains du Parlement. Ce sont : MM. MESUREUR, ancien ministre du Commerce, député de la Seine; Gaston DOUMERGUE, député du Gard; MERLOU, député de l'Yonne; BRUNET, député de la Réunion; ROUANET, député de la Seine, F. DUBIEF, député de Saône-et-Loire; Paul GOUZY, député du Tarn. La partie littéraire sera également signée des noms les plus célèbres. La rédaction et l'Administration de *La France* sont transférées 18, rue du Croissant.



Le Journal *La Loi* insère un jugement rendu en Cour d'Appel de Paris au sujet de l'Appareil à lumière artificielle Bouillaud pour la Photographie, dont nous avons déjà parlé, jugement dont il résulte que :

Le mode d'éclairage au magnésium pour la photographie étant tombé dans le domaine public, un photographe qui a fait breveter un appareil pour exploiter ce procédé ne peut reprocher le délit de contrefaçon à un autre photographe pour avoir exploité le même mode d'éclairage au magnésium avec un appareil complètement différent du sien.

Tel était le cas de la Société Boyer limited réclamant contre Courrier et Bouillaud qui ont eu gain de cause, en vertu du jugement dont il s'agit et vu condamner, Boyer à dommages et intérêts et aux dépens pour sa poursuite injustifiée. Nous sommes heureux de ce succès remporté par notre sympathique collègue dont l'œuvre mérite les plus vifs encouragements.





VUE DE LA DIGUE ET DU LAC DES SETTONS

Le Lac des Settons

(Texte et clichés de M. Claudius Michaud)

Si les Guides des touristes devaient être refaits, il faudrait en confier la direction aux amateurs de photographie.

Non seulement ils seraient capables de les illustrer de la meilleure manière, mais ils ne laisseraient pas un lieu pittoresque inexploré et l'on ne trouverait pas à chaque instant

dans ces ouvrages des lacunes regrettables comme celle que renferme par exemple le « *Guide du touriste au Morvan* » dans cette phrase :

« Nous ne vous promettons pas de glaciers, ni même de lacs, quoiqu'il y ait *Les Settons*... »

Le syndicat d'initiative avallonnais qui a publié ce Guide aurait pu promettre au contraire le lac dont il s'agit car ce n'est pas une quantité négligeable, ainsi qu'il le donne à entendre.

En effet, situé en plein pays morvandais, sur les confins des communes de Montsauche, Moux et Gien-sur-Cure,



GRANDS ÉCARTS DE LA DIGUE DES SETTONS



CÔTÉ AVAL DE LA DIGUE

trop technique et sortir du cadre qui lui est réservé.

La nature là est presque sauvage, les monts environnants sont couverts de hêtres, de pins et de bouleaux qui donnent au printemps et à l'automne toute la gamme des verts. L'air y est salubre, l'eau pure et abondante. De nombreux ruisseaux qui viennent grossir la Cure, descendent en cascades écumeuses des roches granitiques, recouvertes de genêts d'or ou d'un épais tapis de bruyère.

Un sentier fait le tour du lac ;



VANNES DE PREMIER POND POUR LA VIGANON DE LA TOUCE

dans une vallée vraiment remarquable, c'est tout simplement le plus grand des réservoirs artificiels de France.

Construit de 1854 à 1858, pour venir en aide à une industrie bien spéciale au Morvan : le flottage du bois à bûches perdues, il sert en même temps à l'alimentation du canal du Nivernais.

Il couvre une superficie de 300 hectares, et sa capacité de 23 millions de mètres cubes — plus de 3 fois celle de Bouzey, — a été obtenue en barrant la vallée de la rivière la Cure, dans sa partie la plus étroite, par une digue en maçonnerie de 270 mètres de longueur et 20 mètres de hauteur.

La largeur de ce mur gigantesque atteint 22 mètres en fondations. Sa partie supérieure sert de chaussée publique et est utilisée par les quelques fermiers des environs.

Ces quelques chiffres étaient nécessaires, mais je m'arrête afin de ne pas rendre le sujet



CÔTÉ AMONT DE LA DIGUE PENDANT L'EXÉCUTION DES TRAVAUX (1960)

il offre des coins ravissants. Il serpente parmi les touffes de fougère, où la gracieuse digitale jette de temps en temps une note éclatante, contourne les baies et les caps et atteint ainsi une longueur de 18 kilomètres.

Il est question, je crois, d'établir aux Settons une école de pisciculture; nul emplacement ne serait mieux choisi ni plus propice à l'élevage de la truite et de l'écrevisse, car ces poissons exquis et ces délicieux crustacés sont en abondance dans toutes les eaux de la région.

On exécute en ce moment, au grand désespoir des touristes et des hôteliers, des travaux importants pour la consolidation de la digue, le



VUE AVANT DE LA DIGUE PENDANT L'EXECUTION DES TRAVAUX (DE V)

lac est vide et la Cure a repris son ancien lit dans le fond de la vallée. Un chemin de fer aussi est en construction, mais tous ces travaux seront terminés sous peu, les chemineaux disparaîtront en même temps que se remplira le lac et ce site merveilleux reprendra son aspect grandiose et sauvage.



La Clôture de l'Exposition

La clôture de l'Exposition va nous débarrasser avant peu d'une série de rubriques d'entre-filets ou échas de cette "manifestation" qui n'ont pas, hélas! donné à La Photographie Française l'attrait qu'elle devrait avoir.

Notre prochain numéro "liquidera" toutes ces rubriques ingrates et nous reprendrons enfin avec satisfaction et soulagement la publication des études et variétés photographiques trop longtemps ajournées.

Nous avons accumulé en réserve depuis près de six mois avec un vif regret des articles du plus grand intérêt; sans parler des correspondances nombreuses et de toutes sortes qui nous arrivent accompagnées de photographies extrêmement curieuses!

Hétons-nous d'annoncer à nos chers lecteurs qu'ils seront bientôt dédommagés par les numéros prochains des peu récréatives et peu édifiantes matières qu'ils subissent depuis des mois. Nous ne négligerons rien pour leur faire oublier ce temps d'épreuve qu'ils ont supporté avec tant de bienveillance et de courtoisie.



La photographie dans les pays tropicaux

La mission d'études du port et du chemin de fer de la Côte d'Ivoire, que nous avons eu l'honneur de diriger, a rapporté, à l'appui de ses études, environ 200 clichés stéréoscopiques 8×9 ou 8×8 , qui seront d'un précieux secours pour l'intelligence des nombreux rapports ou mémoires qu'elle a établis.

Partie de Marseille le 25 novembre 1898 et rapatriée le 16 juillet 1899, la mission a constamment opéré dans la forêt tropicale et dans des conditions particulièrement difficiles en raison du climat chaud et humide de cette région.

Tous les transports ont été faits à dos d'homme et le matériel photographique a parcouru près de 700 kilomètres à travers une forêt à peu près impénétrable, dont les sentiers indigènes sont obstrués à chaque pas par des arbres gigantesques déracinés; aussi, nous croyons rendre service aux futurs chefs de mission ou explorateurs en leur indiquant sommairement la composition de notre matériel photographique, notre façon d'opérer et les difficultés que nous avons rencontrées.

Matériel photographique. — Le capitaine Houdaille, chef de mission, avait fait construire un appareil métallique stéréoscopique du format 9×18 , obtenu en combinant le châssis-magasin du photosphère, les anastigmats Clément et Gilmer et l'obturateur Bellieni.

Cet appareil a parfaitement résisté jusqu'en avril. Au moment de la saison des pluies, un rideau de châssis s'est complètement décollé, et il a fallu employer un moyen de fortune pour utiliser l'appareil.

Le Dr Lamy possédait un appareil stéréoscopique 8×16 , avec objectif Zeiss $f/8$. Le rideau du châssis s'est également décollé le même jour que celui du précédent appareil.

Dans sa remarquable reconnaissance vers le N'Zi, le capitaine Thomasset avait emporté un appareil stéréoscopique 9×18 , du genre Express, d'une construction rudimentaire. Cet appareil, exposé pendant trois jours directement à la pluie, emporté la nuit, par une tornade, à 20 mètres de la tente du capitaine, a parfaitement résisté; seul, le maroquin complètement décollé et en lambeaux, a été remplacé par une couche de ripolin, et l'appareil a fonctionné jusqu'au dernier jour.

Ce type d'appareil, contenant 9 plaques 9×18 ou 12 plaques 8×9 , construit avec un peu plus de soins, me paraît convenir pour les climats chauds et humides. Le capitaine Crosson-Duplessis, les sergents Gilquin et Roche possédaient des pocket-kodaks 6×9 . Ces appareils très portatifs ont bien fonctionné, mais les clichés sur pellicules sont très défectueux, soit par manque de pose, soit par l'altération des pellicules.

Plaques et papiers. — Nous avons employé des plaques Lumière, emballées par trois douzaines dans des boîtes en zinc soudées. Grâce à cette précaution, nous n'avons pas eu de mécompte du côté des plaques.

Par contre, tous nos papiers, au citrate, au bromure, au ferro-prussiate, étaient complètement hors de service au bout de quinze jours. Pour avoir du papier en bon état, il faudrait loger un paquet de papier dans chaque boîte en zinc soudée contenant des plaques.

Il serait utile d'emporter deux ou trois douzaines de plaques positives sur verre douci ou verre opale, afin de pouvoir distribuer des épreuves en cours de route aux chefs indigènes.

Diaphragmes, temps de pose, etc. — En forêt, l'évaluation du temps de pose est très difficile. Même lorsque le sujet paraît éclairé, la lumière verte, tamisée par les feuilles ou réfléchi par le sol est très peu actinique. Si nous n'avions pas pris la précaution de développer nos clichés au fur et à mesure, toute notre collection aurait manqué de pose.

Systématiquement, nous avons employé le diaphragme $f/8$ pour le cliché de droite, et $f/16$ pour le cliché de gauche. De cette façon un des deux clichés était généralement bon, l'autre sous-exposé ou surexposé était encore suffisant pour donner la sensation stéréoscopique. Pour employer cette méthode, il faut que le châssis 9×18 soit chargé avec deux plaques 8×9 .

Le Dr Lamy se servait du même diaphragme $f/10$ pour les deux objectifs. L'expérience acquise nous permet de formuler le conseil suivant :

Si l'explorateur a surtout en vue la production de positifs pour projections, nous conseillons l'emploi de deux diaphragmes différents ; s'il ne vise au contraire que les épreuves stéréoscopiques, il vaut mieux employer le même diaphragme pour les deux clichés.

Développement, révélateur. — Tous nos clichés ont été développés en cours de route. En opérant de 9 heures à 10 heures du soir, la température de l'eau s'abaisse à 25° et le décollement n'est pas à craindre. La grosse difficulté réside dans le séchage des plaques. L'air de la forêt est tellement saturé d'humidité que la gélatine restait souvent humide pendant deux jours, exposée aux ravages des insectes qui nous ont détruit quelques clichés.

Le révélateur a été emporté tout préparé en flacons de 125 grammes. Nous nous sommes bien trouvés de cette précaution qui supprime l'emploi de balances, filtres, entonnoirs, eau filtrée, etc., etc.

Le révélateur à l'hydroquinone-métol a été étudié en 1897 par le capitaine Houdaille au moyen de la méthode des opacités. Il se rapproche très sensiblement du révélateur idéal défini par la condition de traduire une gamme d'éclaircissement par une gamme d'opacité de même valeur.

Nous donnons ci-après sa composition :

Premier flacon.

Eau.....	500 gr.
Hydroquinone.....	10 —
Métol.....	1 —
Sulfite de soude cristallisée.....	100 gr.
ou anhydre.....	50 —

Deuxième flacon.

Eau.....	500 gr.
Carbonate de soude.....	100 —
Bromure de potassium.....	4,5

A mélanger par parties égales.

Conclusions. — Nous conseillons aux explorateurs l'emploi d'un appareil stéréoscopique 9×18 ou 8×16 à 6 plaques pouvant fournir 12 clichés 8×7 ou 8×8 . Le prix de ces appareils peut varier de 50 francs à 500 francs.

Les clichés seront développés, en principe, le soir même de la pose. Sans cette précaution, l'humidité exerce une influence désastreuse sur la gélatine. Nous pensons que pour une exploration de six mois, 24 douzaines de plaques 8×9 et 20 flacons de révélateur de 125 grammes suffisent. Avec un peu d'habileté, on peut rapporter 100 clichés en double, qui fourniront environ 80 vues pour projections et 50 vues stéréoscopiques. Pour de multiples raisons il paraît inutile de dépasser ces chiffres.

(Société française.)

Cap. HOUDAILLE.



La Propriété scientifique

La Photographie Française a déjà parlé à plusieurs reprises du *Congrès international des Sociétés d'inventeurs* qui s'est tenu cette année, à l'Exposition Universelle, au Palais des Congrès, et qui a été l'une des plus importantes assemblées de ce genre, car, presque tous les gouvernements s'y trouvaient représentés officiellement, y compris le gouvernement français, qui n'a pourtant pas prodigué cette faveur.

Nous aurions voulu pouvoir publier dans ce numéro le compte-rendu des travaux de ce Congrès parce qu'ils intéressent tout le monde, mais les résolutions votées n'ayant pas encore été communiquées par le bureau, force nous est d'en ajourner l'analyse.

En attendant, nous parlerons du moins du vœu qui a été présenté par notre Directeur au sujet de la propriété scientifique et qu'il a eu la grande satisfaction de voir voté à l'unanimité à la fin de la session.

Dès l'année 1897, au *Congrès de la propriété Littéraire et Artistique* tenu à Monaco M. L. Gastine avait tenté de faire prendre en considération la nécessité de protéger l'œuvre de l'homme de science des spoliations dont elle est incessamment l'objet.

Cette question ne put être abordée à ce moment car la liste des travaux du Congrès était arrêté; du reste il n'entraît pas encore alors dans le programme de cette Association d'étendre son action à toutes les productions intellectuelles; mais l'initiative de notre Directeur fut prise en considération, néanmoins en vue du programme du Congrès de l'année suivante qui devait avoir lieu à Turin, et si la santé gravement altérée de M. Gastine ne lui permit pas de la traiter lui-même en 1898, du moins elle prit rang parmi les préoccupations de l'*Association internationale pour la protection Littéraire et Artistique*.

En effet, à ce Congrès, un vœu pour la protection des œuvres de l'ingénieur et de l'architecte ayant été repoussé, M. le chevalier Pesce reprit la question de cette protection particulière à un point de vue général, et à la suite de ses observations le principe de la protection des œuvres scientifiques fut voté, mais sans indication d'aucun moyen de réalisation pratique.

En 1899 la question revint au Congrès d'Heidelberg sous deux formes différentes dans les travaux de la même *Association internationale pour la protection de la propriété littéraire et artistique*. D'une part, M. le chevalier Pesce, — qui s'était mis d'accord à ce sujet avec notre directeur, sachant qu'il ne pouvait pas plus se rendre au Congrès d'Heidelberg qu'il n'avait pu se rendre au Congrès de Turin, — renouvela le vœu voté à ce dernier Congrès et conçut en ces termes :

« Toute œuvre de l'intelligence et de la pensée qui ne se trouve pas actuellement protégée par aucune disposition légale, a droit à la protection au même titre que toutes les autres manifestations de l'esprit ».

Et le compléta par le nouveau paragraphe suivant :

« Le 21^e Congrès de l'Association littéraire et artistique internationale émet le vœu de voir l'Association élargir son cadre actuel et étendre son action à toute production intellectuelle, quel que soit la nature de l'œuvre conçue et quel que soit la forme sous laquelle elle a été extériorisée ».

Mais, d'autre part, à ce même Congrès de 1899, M. G. Maillard, vice-président du bureau, présentait un très remarquable rapport sur *le droit moral de l'auteur sur ses créations*, rapport dont le premier paragraphe répondait mieux à la pensée de M. Pesce lui-même et surtout à celle de M. Gastine, car il était conçu en ces termes :

« L'auteur de toute production de l'intelligence doit avoir le droit de faire reconnaître sa qualité d'auteur et d'agir en justice contre quiconque s'approprierait le mérite de son œuvre ».

M. Pesce exprima le regret de n'avoir pas eu connaissance de ce rapport avant le Congrès, car il n'aurait pas alors présenté le sien sous la même forme et se rallia, en somme, à la proposition de M. G. Maillard, qui fut votée.

La question en était là et c'est dire qu'elle restait dans le domaine de la théorie pure quand le *Congrès international des Sociétés d'inventeurs*, dont nous parlions au début, formula dans son programme cette question :

VII. — *Savants et hommes de science* : « De la part qui revient aux savants dans certaines inventions industrielles. Des droits qui en résultent. Rechercher, d'une part, si et comment il est donné satisfaction à ces droits dans les divers pays, d'autre part, en quoi cette satisfaction devrait consister, suivant les règles d'une saine justice ».

On remarquera que, posée de cette manière, la question gagnait en clarté et en précision.

Pour y répondre, M. le chevalier Pesce émit un vœu qu'il serait superflu de rappeler puisqu'il fut repoussé, mais M. Gastine reprit la question en donnant à son projet de défense de la propriété scientifique une forme pratique et simple à laquelle tout le monde se rallia.

Sur le principe de la propriété scientifique tout le monde est en effet d'accord et l'*Association internationale pour la défense de la propriété Littéraire et Artistique* désirait autant que la *Société des inventeurs*, voir aboutir la question à laquelle M. Gastine s'attachait depuis plusieurs années; mais si aucun vœu précis, capable de servir de base à une disposition légale, n'était présenté et voté c'est parce qu'il paraissait, surtout aux jurisconsultes, bien difficile de trouver une formule satisfaisante.

La propriété Littéraire et la propriété Artistique sont relativement faciles à protéger parce que toute production d'art ou de littérature porte en elle, par cela même qu'elle est œuvre d'art, un cachet d'origine manifeste. On ne saurait confondre un dessin d'Ingres avec un dessin de Puvis de Chavannes; une partition de Lecoq avec une partition de Wagner; une pièce ou une nouvelle d'Armand Silvestre avec une pièce ou un roman d'Alexandre Dumas.

L'inventeur qui crée, d'autre part, une machine agricole ou un procédé de



CONCOURS du Photo-Club Nivernais
MARINE (P. JONAS)

fabrication peut breveter son invention, et, si les lois sur les brevets le protègent mal, assurément, du moins elles l'aident dans une certaine mesure à faire respecter ses droits.

Le savant, moins privilégié, ne voit son œuvre garantie par rien quand elle n'a pas une portée industrielle directe immédiatement brevetable.

Sans doute, les découvertes scientifiques sont *parfois* dans ce dernier cas et quand l'homme de science qui les a produites possède un esprit très spéculatif, — ce qui est rare, — il sait leur donner par des brevets industriels une valeur commerciale qui lui en réserve en même temps que le bénéfice pécuniaire la propriété nominale.

Mais il est à remarquer que les plus grandes découvertes scientifiques, celles

qui sont du domaine le plus élevé et qui ont la plus immense portée sont rarement brevetables et ne possèdent justement aucun caractère d'auteur manifeste.

Si nous ne savions point par la tradition ou par la renommée que Copernic découvrit le système planétaire et Pasteur les microbes de la rage, du choléra des poules, du charbon, etc., etc., rien ne nous l'indiquerait car ces travaux pris isolément n'ont aucun caractère d'auteur. Ces immenses découvertes n'étaient d'autre part, pas plus brevetables que celle de l'Argon ou celle des rayons X... On citerait aisément des milliers d'exemples analogues et tous coincidraient à démontrer que l'œuvre du savant appelle une protection spéciale parce qu'elle se distingue nettement de celle de l'inventeur par son absence de valeur marchande et de celle de l'artiste par son absence de personnalité manifeste, dans la plupart des cas.

Mais, de ce qu'une découverte peut avoir été faite aussi bien par un chimiste ou un physicien que par un autre chimiste ou un autre physicien et de ce que cette découverte n'a aucune application industrielle ou commerciale immédiate, il ne s'en suit pas qu'elle est sans valeur pour un autre que son véritable auteur.

Toute œuvre scientifique, au contraire, même quand elle ne semble avoir aucune utilisation immédiate, confère à son auteur un mérite qui est une valeur enviable. Et cette valeur est si bien enviée, en effet, qu'il y a dans toutes les Académies, autour de toutes les publications de science, des hommes, indignes du nom de savant, dont la principale préoccupation est de guetter les découvertes et les travaux de leurs confrères pour se les approprier.

Ces improductifs, véritables frelons de la science, ne s'attaquent guère aux communications et aux publications des savants illustres ou réputés tels; mais ils s'emparent journellement, sans vergogne, de tous les travaux à leur convenance émanant de travailleurs modestes, ou de créateurs de génie

encore inconnus... Et ce plagiat est si fortement entré dans la coutume que les professeurs sont bien rares qui tolèrent les noms de leurs élèves auprès de leur dans les communications ou les publications faites des travaux *personnels* de ces élèves.

Parce qu'on est d'un laboratoire et qu'on a l'honneur de travailler auprès d'un Maître, on ne peut rien produire sous son propre nom. Si le travail est réellement intéressant, le Maître le fait connaître mais sans mentionner celui auquel il le doit. Parce qu'il a été fait dans le laboratoire du professeur il semble qu'il appartient *de droit* à ce professeur.

Sans doute dans certains cas l'élève pourrait se révolter et garder son œuvre quand même.. Mais il serait alors très vite chassé du laboratoire où il se serait permis pareille indiscipline. — Nous aurions à citer de nombreux exemples de ce fait si nous ne voulions pas éviter toute personnalité dans une question de principe qui s'impose assez par la logique seule. Il nous suffit d'en appeler ici à la conscience des intéressés.

Mais si nous considérons un moment le cas de l'élève comme négligeable il n'est du moins plus possible de passer condamnation sur celui de l'homme de science, non encore illustre, qui voit son œuvre republiée ou recommuniquée, à quelques mois, quelques semaines, — parfois même à quelques jours seulement d'intervalle, — par un de ces frelons de la science dont nous parlions plus haut.

L'œuvre en un pareil cas est à peine démarquée, souvent même elle ne l'est pas du tout. Le vol n'a pas seulement lieu d'un pays à un pays voisin, d'une académie ou d'une publication dans une autre : c'est parfois dans la même académie, dans la même publication que le plagiaire ose produire son plagiat avec d'autant plus de cynisme qu'il est sûr de l'impunité et de garder le bénéfice de son larcin pour peu que sa notoriété, usurpée ou légitime, l'emporte sur celle du volé.

Si le plagié, par bonheur, n'est pas dans la nécessité absolue de ménager l'influence de son plagiaire, il protestera peut-être (en admettant qu'il ait connaissance du plagiat au moment où il se produit.) Il réclamera disant : « Mais c'est moi qui suis le véritable auteur de tel travail ; je l'ai fait connaître pour la première fois à telle séance ; je l'ai publié sous mon nom à telle date ! »

Alors on lui donnera certainement acte de cette revendication. On insérera sa réclamation, même sans qu'il ait besoin de la produire par ministère d'huissier... mais comme on accorde une satisfaction d'amour-propre pué-



Excursion du Photo-Club Nord-Ouest (2^e série)

rile, car, cette satisfaction est bien enfantine, en effet, puisqu'au lendemain de cette revendication rien n'empêchera le plagiaire de continuer à se donner comme le producteur de l'œuvre volée sans mentionner le vrai créateur. La revendication n'est donc étayée d'aucune sanction et le spoliateur sait bien qu'il triomphera quand même, puisque sa plus grande notoriété lui donne plus de crédit que n'en a sa victime.

Et c'est ainsi qu'il garde sans inquiétude le produit de son détournement afin d'en agrandir d'autant son prestige pour d'autres détournements analogues.

Ces malhonnêtetés courantes sont loin d'être jugées aussi sévèrement qu'elles devraient l'être parce qu'elles s'appliquent en général à des sujets sans valeur marchande, au moins immédiate. Mais il ne faut pas oublier qu'en matière de découvertes ou de travaux de science les productions les moins utilisables en apparence au début peuvent être rapidement le point de départ, la base, l'essence d'exploitations commerciales ou industrielles considérables.

Les travaux de Chevreul sur les couleurs et sur les corps gras. — qui n'ont rien rapporté au grand savant, — ont créé des industries dont le chiffre d'affaires atteint aujourd'hui *des milliards de francs*.

Mais, en outre et par dessus tout, l'œuvre du savant est une propriété plus respectable que toutes les autres parce qu'elle est sa vie même, son pain et parce qu'elle est aussi le seul moyen pour lui de produire encore et, partant, de servir le progrès.

C'est quand l'œuvre du savant lui reste qu'elle forme peu à peu sa réputation, qu'elle lui donne le crédit moral dont il a besoin pour obtenir une situation meilleure, et avec laquelle il fera, dans des conditions moins difficiles, des œuvres nouvelles plus remarquables.

Le plagiat n'atteint donc pas seulement l'homme de science dans son bien le plus précieux : sa réputation mais encore dans son existence ; il est l'acte le plus nuisible au progrès général par l'annihilation du producteur même.

C'est ainsi que nous venons de voir, par exemple, sans sortir du domaine photographique, pourtant si récent en science et si restreint, l'Amérique glorifier Ives des découvertes et des travaux de notre compatriote Ducos du Hauron.

C'est ainsi qu'il a fallu presque batailler pour donner, trop tard, à Niepce la place qui lui revenait à côté de Daguerre et cela bien que des actes publics eussent de son vivant consacré sa propriété effective dans leurs travaux en nom commun...

Aucun vol n'est plus facile, que celui de l'œuvre scientifique parce que le savant, doué d'esprit rarement spéculatif, est en outre l'homme le moins propre à tirer un parti habile de sa production... Il ne sait pas même la défendre contre les entreprises de ses larrons.

Or, si l'on considère que par le mouvement de progrès universel résultant de la science, il n'est pas de propriété plus utile à protéger que celle du savant, il est facile de concevoir que cette protection s'impose *dans l'intérêt général* et qu'elle a toutes chances d'être prise en sérieuse considération par les législateurs de tous les pays pourvu qu'une formule pratique leur soit proposée.

Or, notre Directeur a justement réussi à rallier l'unanimité des votes au

Congrès international des Sociétés d'inventeurs en extrayant cette formule de l'essence du principe de cette protection spéciale, en ces termes :

Considérant que l'homme de science est journellement dépouillé du fruit de ses découvertes ou inventions par des imitations plus ou moins exactes de ses œuvres qui échappent actuellement à toute répression ;

Le Congrès émet le vœu :

Que le savant, par des dispositions légales effectives et bien formelles, soit mis à l'abri des spoliations dont il est journellement victime et qui l'atteignent dans son bien le plus précieux : sa réputation, quand on lui ravit impunément la propriété *nominale* d'une œuvre, d'une découverte ou d'un principe, non breveté ou non brevetable et sans caractère de personnalité d'auteur manifeste, mais dont il peut néanmoins prouver qu'il est le premier créateur ou inventeur au moyen d'un dépôt spécial, d'une publication ou d'une communication académique antérieure à celle de ses spoliateurs conscients ou inconscients.

Ainsi, de même que M. G. Maillard, dans son remarquable rapport sur le *droit moral de l'auteur*, M. Gastine a systématiquement écarté de son vœu toutes les considérations d'argent capables de compliquer la question pour ne réclamer que le droit indéniable qu'a tout producteur d'attacher son nom à son œuvre et d'empêcher qu'elle ne soit reproduite sous un autre nom que le sien.

Les publications et les communications aux Académies qui sont à la portée de tout le monde sont des actes qui prennent date et font foi (1). Ils peuvent donc aisément conférer la priorité et par cela même la propriété effective *pourvu qu'une disposition légale internationale déterminée porte interdiction du plagiat en cas d'antériorité dûment constatée*. — Et cela sous peine d'indemnité dans la forme d'une publicité très large donnée à la reconnaissance de la propriété réelle ; puis même sous forme d'amende et d'autres peines plus sévères au besoin en cas de récidive (2).

Ainsi le vœu voté ne vise exclusivement que la question de propriété

(1) En dehors des insertions dans les journaux et les recueils de science, en dehors des publications par le livre ou la brochure qui prennent date par le fait du dépôt légal obligatoire (art. 3, chap. 1^{er} et art. 10 chap. II de nos lois de 1881, 1882 et 1893), les hommes de sciences peuvent en effet toujours faire connaître leurs travaux sans bourse délier par l'envoi de mémoires, par la présentation de communications ou par le dépôt de simples plis cachetés aux Académies.

(2) Le plagiaire, en cas de premier délit, pourrait être seulement obligé à reconnaître qu'il n'est pas le premier auteur du travail ou de la découverte qu'il a communiquée ou publiée dans l'Académie ou dans la publication où il a fait acte de plagiat conscient ou inconscient. A la demande du véritable auteur, il pourrait être en outre tenu d'exiger *personnellement* une rectification semblable dans toutes les publications ayant fait connaître sa communication ou sa publication.

Si M. *Quelconque* est victime d'un plagiat commis par M. *Très connu*, il est évident que la communication ou la publication de M. *Très connu* sera l'objet d'une publicité naturelle bien plus étendue que celle dont M. *Quelconque* aura antérieurement bénéficié. C'est la conséquence naturelle de la notoriété de M. *Très connu* par rapport au défaut de notoriété de M. *Quelconque*.

Il est donc juste que M. *Quelconque* puisse exiger de M. *Très connu* qu'il adresse *lui-même* des notes rectificatives à tous les organes ayant donné du retentissement à la communication ou publication du travail ou de la découverte qu'il s'est induement appropriée, et il faut que M. *Très connu* fasse ces rectifications *lui-même* à la simple requête de celui qu'il a spolié car c'est la seule garantie qu'a sa victime de voir ces rectifications publiées.

nominative attendu que, parce qu'elle ne saurait être discutée; elle s'impose.

Et il suffit en effet qu'elle soit établie pour que sa conséquence "forcée" soit, dans une certaine mesure, l'association de l'auteur aux produits matériels de son œuvre. même si ces produits prennent une valeur commerciale ou industrielle réelle en d'autres mains, car on ne concevrait pas Chevreul dans la misère tandis que l'industrie et le commerce déplacent des milliards de francs grâce à ses travaux.

Lorsque les gouvernements eux-mêmes sont dans l'obligation d'honorer leurs propres adversaires politiques si ceux-ci s'imposent par leur valeur scientifique, comment le commerce et l'industrie méconnaîtraient-ils ceux qui les font vivre?... poser la question en pareil cas, c'est la résoudre car il est bien évident que ce n'est pas quand on gagne des millions par an avec la bougie Chevreul ou avec le procédé Ducos du Hauron qu'on peut laisser M. Chevreul ou M. Ducos du Hauron dans l'embarras, — s'ils y sont, — seulement il faut pour cela que la bougie ne puisse pas être vendue sous le nom de bougie *Tartempion* et que le procédé de notre compatriote ne s'appelle pas perfidement *procédé des trois couleurs* ou *procédé trichrome* mais *procédé Ducos du Hauron*.

Cette conséquence de la propriété nominative est si certaine que nous pourrions citer des exemples *actuels* de spoliations dans lesquels les bénéficiaires de l'acte condamnable, gênés par l'odieux de la tolérance dont ils jouissent ont été au devant de toute réclamation offrant spontanément à l'auteur déposé une part d'avantages ou des subventions qu'il n'espérait pas.

Ces faits, tout à l'honneur de leurs auteurs, puisqu'aucune disposition légale les obligeaient à cet acte d'équité et de conscience, montre jusqu'à quel point la protection de l'œuvre de savant répond à une nécessité impérieuse de notre organisation sociale.

Ils indiquent combien il sera facile aux législateurs de faire entrer dans les lois françaises et étrangères les mesures protectrices indispensables à cet égard. Mais ce qui simplifie tout, c'est l'inscription pure et simple du droit absolu de la propriété *nominal*e réclamée par le vœu de notre Directeur.

Pour que la protection exercée soit *efficace et pratique*, il ne suffit pas, en effet, comme le souhaite M. G. Maillard, que le savant spolié puisse, avec chances de succès, intenter une action judiciaire contre son spoliateur, car il n'aurait souvent ni le temps, ni les ressources nécessaires pour intenter cette action et même enfin, dans bien des cas, il se trouverait aussi dans l'impossibilité d'oser exercer cette action contre un spoliateur dont son avenir pourrait dépendre.

Il faut donc que l'acte de spoliation dont le savant est victime soit poursuivi d'office par le Ministère public, sur simple dénonciation, comme un véritable *délit de droit commun*, pourvu que la plainte soit appuyée de preuves suffisantes qu'il est toujours facile de produire dans le cas d'une spoliation d'œuvre scientifique.

J'ai communiqué à une académie ou publié dans une publication scientifique un travail de science qui est mon œuvre; plus tard une personne quelconque vient refaire, sous son nom, et sans me citer cette même communication ou cette même publication. Il existe donc deux faits manifestes, indiscutables:

1° ma communication ou ma publication, *antérieure*, 2° la communication ou la publication, *postérieure*, de mon plagiaire. Les dates et la nature des communications ou publications suffisent pour établir le *délit*. Si l'acte de mon plagiaire est postérieur au mien et s'il a revendiqué la propriété du même travail ou de la même découverte que moi, après moi, il est coupable, et la dénonciation pure et simple, appuyée des preuves établissant les faits, peut suffire pour mettre le magistrat en mesure de faire exécuter la loi.

Dans le plagiat scientifique dont il s'agit se trouve en effet tout ce qu'il faut pour caractériser le délit de droit commun prévu.

Il y a préjudice causé. *Donc la répression est juste*. Ce préjudice atteint non seulement le spolié, mais encore la société, parce qu'il annihile un créateur au profit d'un improductif. *La répression est donc utile*. *L'acte extérieur du délit* est constitué par le fait même du plagiat dont l'*intention délictueuse* ne saurait être contestée.

Enfin, le plagiaire ne saurait même invoquer l'excuse d'*ignorance* de la communication ou de la publication antérieure, puisque la seule peine encourue par lui consisterait, en cas de premier délit, dans l'obligation de réparer le préjudice causé par une reconnaissance immédiate et *personnelle* de l'antériorité invoquée et cela dans une mesure égale à la portée de la spoliation tentée.

Quand le breveté fait saisir les contrefaçons de son invention et s'en empare purement et simplement sans préjudice des poursuites qu'il a encore le droit d'exercer au civil ou en police correctionnelle contre son contrefacteur, l'ignorance invoquée par celui-ci n'entrave pas l'action de la justice, elle ne suspend pas les saisies effectuées et ne lui fait pas restituer les objets contrefaits confisqués.

La réparation morale du préjudice moral causé dans le cas du plagiat scientifique n'est donc pas plus sévère que la poursuite de la contrefaçon par le breveté, au contraire, car la disposition légale que M. Gastine réclame n'édicterait d'autres peines qu'en cas de récidive pour le même fait, c'est-à-dire en cas de persistance dans le délit dénoncé.

Nombre de délits analogues au plagiat scientifique et d'une bien moins grande conséquence sont d'ailleurs déjà poursuivis par la loi. Tel est le port du costume ecclésiastique et celui des décorations par les personnes qui ne sont pas réellement revêtues de ces dignités. Et les peines sont alors bien plus afflictives que celle de la reconnaissance de l'erreur commise par le plagiaire contre le plagié !

Enfin l'on ne saurait prétendre que l'erreur, seule ressource de défense du plagiaire, pourrait être souvent invoquée parce que le propre de l'homme de science qui est un véritable producteur est de *savoir*, puisqu'il est savant, ce qui a été fait avant lui attendu que c'est ainsi seulement qu'il est en mesure d'ajouter quelque chose à l'édifice scientifique de ses devanciers.

Il peut arriver *exceptionnellement* à deux hommes de science de se rencontrer en même temps dans la production d'une même découverte, mais le fait est si rare qu'il tourne en général à l'avantage de l'un et de l'autre, tandis que les hommes dits de science auxquels ces rencontres sont « familières » doivent, par cela même, en être stigmatisés. La Science a tout à y gagner.

Jadis quand l'exercice des études scientifiques ne jouait pas un rôle de premier ordre dans l'économie des peuples, ceux-ci pouvaient — à tort mais avec une certaine apparence de logique, — s'en désintéresser. Il n'en est plus de même aujourd'hui.

Avec le constant abaissement de l'intérêt de l'argent, nos sociétés continentales arrivent fatalement à un état de crise économique dont elles ne pourront sortir qu'en se lançant avec courage dans les entreprises industrielles et commerciales qui ont fait la force et la richesse des Etats-Unis, — où tout le monde produit, où tous les capitaux sont dans les affaires et où l'on ignore presque l'art de vivre à ne rien faire avec des « rentes de tout repos ».

A l'aurore de cette évolution salutaire, une Loi garantissant la propriété scientifique, si féconde en progrès de toutes les natures, sera donc une Loi précieuse et nous sommes heureux de constater que le *Congrès international des sociétés d'inventeurs* l'a compris en honorant d'un vote favorable si unanime le vœu que nous venons d'exprimer.

D^r G. HODÉE.



RECETTES & PROCÉDÉS

Pour renforcer le papier à filtrer (Francis)

On plonge le papier à filtrer dans l'acide azotique de densité 1.42 et on l'y laisse quelques instants, puis on le lave à l'eau pure. De cette manière, le papier acquiert, pour ainsi dire la résistance du papier-parchemin sans pour cela perdre ses propriétés filtrantes qui ne sont que peu diminuées. Ainsi traité le papier accuse une résistance dix fois supérieure à celle du papier ordinaire, au point de pouvoir être lavé comme une étoffe.

Il sert parfaitement pour les filtrations dans lesquelles le précipité est enlevé humide du filtre ou dans celles où le même précipité doit être lavé à plusieurs reprises.

(Bulletin du Photo-Club de Belgique).



Agrandissements sur toile

Le grain de la toile communique à l'image photographique un aspect très agréable, surtout pour le portrait agrandi ou fait directement à grand format. Une revue allemande, *Photochronik*, a indiqué le procédé suivant pour préparer la toile en vue de l'impression

d'après un cliché agrandi, l'image étant traitée ensuite par le virage :

La toile ayant été lavée à l'eau chaude, puis repassée en interposant un tissu quelconque entre elle et le fer, on la soumet ensuite pendant cinq minutes à l'action du bain suivant :

Bromure de potassium	3 gr.
Iodure de potassium	1 —
Bromure de cadmium	1 —
Eau	240 cc.

La sensibilisation se fait par un séjour de même durée dans un bain composé de :

Nitrate d'argent	1 gr.
Acide citrique	1 —
Eau	140 cc.

On expose jusqu'à apparition d'une faible image, puis on développe dans le révélateur tenu à 30° :

Acide pyrogallique	5 gr.
Eau	220 cc.
Acide citrique	22 cc.

Après lavage, on vire aussitôt dans :

Eau	1000 cc.
Sulfocyanure d'ammonium	25 gr.
Chlorure d'or	1 gr.

On fixe ensuite dans l'hyposulfite de soude

pendant quinze minutes, puis, après un bon lavage, on repasse au fer modérément chaud.

(Société Française.)

Antihalo

La majeure partie des antihalos proposés pour recouvrir le dos des plaques ont le grave inconvénient de contenir, comme véhicule de la couleur, des liquides tels que solution de gomme, huile minérale, collodion, etc., peu agréables à manier à la faible lumière de la chambre obscure, tant pour les appliquer que pour les enlever.

L'antihalo qui suit est exempt de ces inconvénients et se compose de :

Savon blanc fin	35 gr.
Alcool absolu	200 cc.

On fait dissoudre dans l'alcool le savon finement râclé, ce qui exige environ huit jours. On filtre ensuite la solution à laquelle on ajoute :

Erythrosine	3 gr. 5
Aurine	3 gr. 5

On applique le mélange avec un pinceau sur le dos des plaques; il se sèche rapidement. Avant le développement, on enlève l'antihalo en frottant avec un linge sec.

(D'après Phot. Chronik.)

Impression aux sels de fer et de mercure

Le professeur Valenta a donné, dans la *Photo-Correspondance*, une méthode d'impression positive aux sels de mercure et sels ferriques qui fournit de beaux tons. On prépare les trois solutions :

A. Eau	200 gr.
Citrate de fer amm. (vert)	40 —
Acide citrique	4 —
B. Eau chaude	100 gr.
Gélatine	6 —
C. Alcool	100 cc.
Bichlorure de mercure	24 gr.

On mêle A et B et on ajoute C, en se tenant à la lumière jaune. On étend l'émulsion sur



Coursiers du Photo-Club Moulins (2 ptes.)

EN LAVOR INDUSTRIEL

du papier et on imprime sous un négatif vigoureux. On lave les épreuves d'abord à l'eau, puis à l'ammoniaque au 5 p. 100 et finalement encore à l'eau. On les plonge ensuite dans un bain normal de développement, où l'image acquiert de l'intensité et prend une belle teinte.

(Photo-Beetz.)

Ciments pour celluloid

On fait une mixture composée de 3 parties d'alcool et de 4 d'éther, mixture que l'on conserve naturellement dans un flacon bien bouché; pour recoller les morceaux, on enduit leurs faces de la mixture, en répétant l'opération jusqu'à ramollir ces surfaces, et on les presse l'une contre l'autre en les maintenant ainsi au moins 24 heures.

On peut ainsi faire dissoudre 1 partie de camphre dans 4 d'alcool, puis ajouter une partie également (en poids) de shellac (ou gomme laque en écailles). On applique ce ciment à chaud.

(Photo-Revue.)



Notre Concours de Photographies documentaires

(Voir le N° 29 du 1^{er} mai 1900)

Les nouveaux envois de concurrents qui ont été admis à notre concours de photographies documentaires sont ceux dont les devises figurent ci-après :

<i>Sophia</i>	61.813	G. O. R.
<i>Pacy-sur-Eure</i>	29.997	P. M. A.
<i>Odessa</i>	61.899	O. P. N.
<i>Pétersbourg</i>	61.900	L. O. U.
<i>Les Settons</i>	18.740	P. E. C.
<i>Auxerre</i>	18.790	M. M. A.
<i>Moscou</i>	19.100	M. O. S.
<i>Beaugency</i>	12.660	G. B. N.
<i>Carcassonne</i>	03.540	M. G. B.
<i>Kiew</i>	31.900	K. F. B.
<i>Bièvre</i>	96.189	D. L. B.
<i>Luzarches</i>	38.122	C. L. Cu.
<i>Le Puy</i>	13.564	M. R. G.
<i>Nimègue</i>	60.154	S. K. D.
<i>Viroflay</i>	20.483	O. C. N.
<i>Miramas</i>	98.312	R. S. R.
<i>Loudun</i>	36.431	R. T. B.
<i>Martigues</i>	78.910	L. T. V.
<i>Calvi</i>	47.750	V. A. B.
<i>Jarnac</i>	51.303	P. A. R.
<i>Konakry</i>	14.555	X. I. Z.
<i>Albi</i>	63.221	E. H. O.
<i>Modane</i>	88.678	N. O. N.
<i>Paris</i>	19.129	L. S. T.

Nous rappelons que le concours de photographies documentaires sera encore ouvert très probablement jusqu'à fin de janvier prochain et qu'il admet tous les formats d'épreuves.

Il comprend 4 catégories :

1° Vues isolées sur papier (2 épreuves, dont une collée sur carton).

2° Vues isolées sur verre (2 épreuves, dont une montée pour la projection).

3° Vues isolées stéréoscopiques (2 épreuves, dont une sur verre).

4° Séries de vues diverses sur un même sujet documentaire, c'est-à-dire pris sous les divers aspects propres à mieux caractériser ce sujet (2 épreuves de chaque vue).

Le nombre des envois est illimité et les concurrents peuvent concourir dans toutes les catégories.



La Classe XII (Photographie)

à l'Exposition Universelle de 1900

(Suite¹)

Fondée en 1890, récompensée déjà aux expositions de Paris (1892-1893), et Bruxelles (1897), la maison Ch. Delbosque, spéciale pour la construction de la verrerie, de la faïence et de la porcelaine chimiques et photographiques expose des cuvettes, des éprouvettes, mesures et gobelets gradués, des calibres, règles et équerres unis ou divisés avec une précision tout à fait remarquable, des flacons vitrifiés de toutes les espèces sans compter une foule d'autres objets employés en photographie dont l'énumération serait trop longue.

Ce qui caractérise les produits de la maison Delbosque, ce qui explique la vogue légitime dont ils jouissent, ce qui permet de prévoir pour cette manufacture une constante augmentation de son importance, c'est la belle tenue de sa fabrication, toujours plus soignée, toujours plus perfectionnée et que bien peu d'autres manufactures similaires peuvent égaler.



Fondée vers la même date que la maison Delbosque, c'est-à-dire au lendemain de l'Exposition de 1889, par MM. Chêne et Longuet, et continuée depuis deux ans par M. Longuet seul, la belle imprimerie de cet ingénieur distingué est aujourd'hui déjà l'une des meilleures de France.

Du reste depuis plusieurs années *La Photographie Française* insère de belles phototypies qui ont fait connaître à ses lecteurs le mérite des impressions sur gélatine de M. Longuet. Ajoutons que les tirages si remarquables de cette imprimerie progressent sans cesse et que nous espérons pouvoir bientôt en faire apprécier à nouveau les perfectionnements dans *La Photographie Française* par de nouvelles insertions de hors texte comme ceux que nous avons déjà insérés.

Au Champ de Mars, cette maison expose en un grand panneau une série d'épreuves sorties de ses presses. Cette exposition est intéressante à plusieurs points de vue, en premier lieu par la parfaite exécution des épreuves soumises à l'examen du public, puis par la multiplicité des genres exposés touchant à toutes les branches de l'art et de l'industrie ayant besoin de reproductions fidèles, et, chose rare dans une exposition, toutes les épreuves exposées sont véritablement des épreuves de tirages exécutés et non des épreuves uniques faites à grands frais seulement pour cette exposition ; on a donc bien ici la note du travail de cette maison.

Parmi les épreuves exposées, nous avons remarqué une reproduction d'un ancien plan de Paris à fort grande échelle, d'une finesse d'exécution toute spéciale, différentes reproductions de clichés d'amateurs, pour des publications spéciales et de nombreuses planches pour l'industrie.

Depuis l'ouverture de l'Exposition, M. Longuet a joint à ses ateliers de phototypie la gravure sur cuivre genre américain pour le tirage par les imprimeurs typographes, comme les zincs employés couramment, mais présentant beaucoup plus de finesse et plus de résistance à l'écrasement.



A côté des impressions si remarquables de M. Longuet, la maison Félix Saint-Clair, de Bordeaux, expose dans une belle vitrine ses produits divers en papiers et plaques photographiques.

C'est encore vers l'époque de la dernière Exposition universelle de Paris, — en 1888, — que la maison Félix Saint-Clair a été créée et l'on peut apprécier son mérite rien que par la façon dont elle s'est fait si avantageusement connaître en une douzaine d'années tout au plus.

(1) Voir les nos 31, 32, 33 et 34 de la *Photographie française* (juillet, août, septembre et octobre 1900).

Tout l'honneur de cette juste réputation revient à M. Félix Saint-Clair qui est réellement l'âme de son industrie et prépare lui-même ou fait préparer littéralement *sous ses yeux* toutes ses émulsions.

Son *papier platine mat velveten* pour épreuves par contact ou par développement analogue au papier au bromure s'en distingue par des douceurs et des finesses de tons sans égales, et l'on peut dire que si le traitement de ce papier exige des soins un peu minutieux, les résultats qu'il donne compensent largement le supplément d'attention et de soins qu'il réclame.

Le papier chloro-mat velveten ou simili-charbon qui s'impressionne par noircissement direct et se vire comme les autres papiers est encore une nouvelle création de la maison Félix Saint-Clair appelée à un grand avenir, car il est d'une souplesse surprenante au virage. Il donne tous les tons du jaune au rouge velours et du bleu au noir franc avec, en outre, une facilité de retouche sans égale.

Enfin la dernière émulsion extra rapide pour plaque de cette maison (marque Eole) spécialement faite en vue de l'emploi dans les appareils à main pour les vues instantanées mérite aussi d'être signalée.

M. L.-B. Lacoste, chimiste, qui est à Paris le représentant de la maison Félix Saint-Clair, a créé lui-même divers produits photographiques : pyrogallol Lacoste, révélateur Lacoste, et une série de révélateurs de voyage : azot-hydrol, phénylol, et bols lumen, qui complètent les produits Saint-Clair de la plus heureuse façon.



Avec la maison Auguste Cadot, dont la modeste, — trop modeste, — vitrine se trouve non loin de celle de Félix Saint-Clair, nous rentrons dans la fabrication des appareils photographiques par l'un des meilleurs exemples à citer du magnifique développement actuel de cette industrie.

Les détectives *Patria*, *Patria Duplex*, *Dextris*, *Vallax*, *Vidi*, *Cyclos*, les détectives *magasin à décentration* sont des appareils de la maison Cadot trop connus et trop répandus pour qu'il y ait lieu de faire autre chose que de les rappeler ici purement et simplement.

Une *pochette américaine transformée* et deux remarquables jumelles : une jumelle 9×12 et une jumelle stéréoscopique 6×13 ou $8 \frac{1}{2} \times 17$, sont les dernières nouveautés de la maison Cadot sur lesquelles nous reviendrons du reste prochainement pour les décrire dans notre rubrique des NOUVEAUTÉS PHOTOGRAPHIQUES. En attendant, nous nous contenterons de signaler les intéressantes données d'un graphique que nous avons sous les yeux et qui marque la progression de fabrication de cette importante maison depuis les cinq dernières années écoulées.

Ce graphique éloquent montre l'industrie dont il s'agit fournissant à la vente 3.000 appareils en 1895, et 4.400 appareils en 1896; en 1897, la fabrication double d'un seul coup et monte à 9.100 appareils pour atteindre 12.100 en 1898 et 16.200 en 1899.

Au mois de juillet de cette année, elle était déjà de 14.000 unités, ce qui permet d'espérer au moins un chiffre de 18.000 pour l'exercice... ces chiffres se passent de commentaire!



Près des beaux tirages aux encres grasses de la maison Longuet, la maison A. Perron, de Mâcon, expose les épreuves positives de ses papiers et de ses plaques positives dont on peut apprécier la perfection.

Deux ans seulement après sa fondation (1887) la maison Perron obtenait à l'Exposition universelle de 1889 une médaille d'argent pour ses excellentes plaques au gélatino-bromure d'argent, et cette récompense était bien méritée pour son zèle qui ne s'est pas ralenti depuis, car elle présente aujourd'hui, en outre de cette fabrication perfectionnée des plaques orthochromatiques et des plaques au chlorure à tons noirs et à tons chauds pour les projections et pour les vitraux.

Ces dernières plaques fournissent les belles tonalités qu'on admire à l'Exposition *sans virage*, par développement direct; avantage que tous les amateurs apprécieront.

GRANDE MANUFACTURE

d'Appareils et d'Accessoires Photographiques

FONDÉE EN 1858

DEMARIA FRÈRES

Constructeurs breveté S. G. D. G., en France et à l'Étranger

Les plus hautes Récompenses aux dernières Expositions. Prix du Ministre de l'Instruction publique

Bureaux et Magasins : 2, rue du Canal-Saint-Martin. — 403-87

Usines à vapeur : 169, 171, 173, 173 bis, quai Valmy, 168, quai Jemmapes, Paris

Modèles perfectionnés recommandés (Types 1900)



*Pour prendre des Vues, Portraits
Groupes, etc. :*

DÉTECTIVES :

"Belek", "Nadir", "Khazan"

JUMELLES :

"Marquise", "Capsa"

APPAREILS MIXTES :

"Folder"
"Folder Stéréo" "Folder colonial"



II

Pour obtenir des Épreuves agrandies :

Agrandisseurs Automatiques

"MAJORAL"

Lanternes d'Agrandissement

"Prima", "Centaure"

"Professional"



III

*Pour projeter en famille les
vues obtenues :*

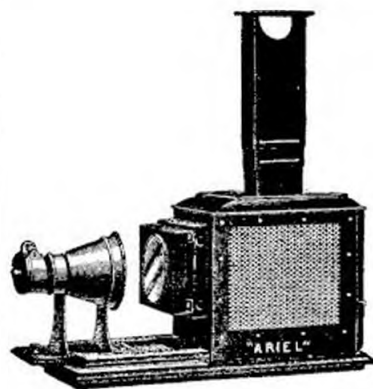
LANTERNES

"Familiale"

"Populaire", "Ariel"

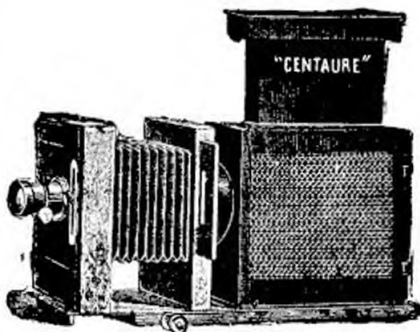
"Scola", "Lycea"

Marque de Fabrique
D M R-PARIS



Tous les Appareils ci-dessous sont garantis contre tous vices de construction et peuvent s'obtenir chez tous les revendeurs d'articles photographiques.

Tout Appareil vendu au-dessous du prix porté sur nos tarifs peut être une contrefaçon ou un Appareil d'occasion.



Sur demande affranchie, envoi franco de l'extrait des Catalogues

Nos Lecteurs sont vivement engagés, DANS LEUR INTÉRÊT LE PLUS DIRECT, à mentionner La Photographie Française en adressant leurs demandes aux Fabricants et Négociants dont les annonces figurent dans notre Revue

Le papier au citrate d'argent et les papiers couchés à la baryte pour les préparations photographiques sont encore des spécialités de la maison Perron sur lesquelles il faut insister.

En effet, cette dernière fabrication fait le plus grand honneur à la maison Perron non seulement à cause des nombreuses difficultés qu'elle présente, mais encore parce que M. Perron est le premier, croyons-nous, et aussi le seul en France qui ait réussi cette préparation du papier à la baryte, pour laquelle nous étions auparavant tributaire de l'Allemagne.

Nous avons d'ailleurs en 1899 (n° de janvier), publié une note sur cette fabrication spéciale et nos lecteurs ne l'ont certainement pas oubliée.

En 1892, la maison Perron a obtenu une médaille de vermeil à la première exposition internationale de photographie faite à Paris, et l'année suivante à Genève une autre médaille de vermeil, la plus haute récompense décernée à cette exposition.

Cette fois une médaille d'or bien légitime est le prix de ses efforts à l'Exposition universelle de 1900. Nous applaudissons de bon cœur à cette distinction si méritée.



La maison Louis Vavasseur, ancienne maison Marco-Mendoza est représentée au Champ de Mars par une vitrine et un cadre de vues positives sur verre.

La vitrine ne renferme que quelques échantillons de la fabrication de cette maison. Des appareils de touristes d'une construction très soignée et très bien comprise qui n'ont que 45 millimètres d'épaisseur fermés; un appareil genre Folding également réduit comme poids et comme volume; l'écran-*chariot* pour les reproductions et agrandissements ou réductions que cette maison a été l'une des premières à construire; enfin un petit appareil « de poche », le *Kozy*, aussi réduit de prix que de format qui est vraiment un instrument de vulgarisation des plus intéressants.

Le cadre de vues sur verre est presque caché dans un coin de la section des photocopies où le comité d'installation de la classe XII a jugé bon de l'enterrer, après lui avoir fait subir des vicissitudes sans nombre à son plus grand détriment et à celui de M. Vavasseur, qui, découragé par tant d'ennuis, a fini par se désintéresser, comme beaucoup d'autres de ses collègues de la classe XII, de l'Exposition de 1900. L'histoire de ses déboires serait édifiante car elle montrerait jusqu'à quel point le comité d'installation a mal compris sa tâche et mal répondu aux exposants, ... nous ne la conterons pourtant pas car on est assez fixé aujourd'hui sur l'incapacité et la partialité de ce comité dont on n'oubliera pas l'œuvre néfaste.



L'une des plus étranges conceptions de ce comité est le coin de la galerie où il a placé des boyaux étroits si peu engageants que nul ne s'y aventure, une suite d'expositions de grand intérêt comme celles de Longuet et Perron, que nous citons précédemment et comme celle de la maison Prieur et Dubois, qui méritait pourtant un emplacement de premier ordre de la façon la plus évidente.

La maison Prieur et Dubois n'est connue du grand public que depuis peu d'années il est vrai, mais elle a produit en ce temps restreint de si belles choses que son mérite n'en est que plus grand.

Appliquant à tous ses procédés de reproduction le principe des trois tons fondamentaux révélé par Louis Ducos du Hauron, — et ayant la loyauté rare de la dire, — la maison Prieur et Dubois montre au Champ de Mars des travaux en couleurs qui laissent bien loin derrière eux ceux auxquels le Jury a eu le tort de décerner des récompenses plus grandes.

Si nous disons « tort » ce n'est pas seulement pour stigmatiser par un mot dur l'injustice commise, mais parce qu'il est coupable de décerner une récompense plus grande à des travaux inférieurs parce que cette méchante et inexacte attribution condamne bien plus le jury qui s'en est rendu coupable que l'exposant qu'il a voulu léser.

Il suffit, en effet, de comparer les épreuves en couleur exposées par la maison Prieur et Dubois avec les épreuves en couleur des autres maisons pour reconnaître la supériorité manifeste des premières.

Nous promettons du reste bientôt à nos lecteurs d'apprécier les résultats obtenus par cette industrie nouvelle en leur mettant sous les yeux des reproductions de cette maison. — En même temps nous décrirons les procédés d'exécution de ces tirages qui présentent un si vif intérêt. Mais d'ici là nous ne saurions trop recommander à nos lecteurs d'aller examiner de près les travaux exposés par ces exposants dans la classe XII et la classe XI. Aussi bien dans la reproduction des aquarelles que dans celles des peintures à l'huile, des objets d'après nature et aussi des portraits ; ils retrouveront la même perfection obtenue sans aucun truc déloyal, sans aucune retouche et non sur des épreuves tirées soigneusement en vue de cette Exposition universelle, mais dans des tirages industriels à grand nombre comme ceux qu'ils faut considérer seulement pour avoir une idée exacte et réelle de la valeur du procédé et des productions courantes.



A côté du salon Gaumont, la maison H. Mackenstein expose, elle aussi, dans un salon ses appareils, notamment ses jumelles photographiques réduites $6\frac{1}{2} \times 9$, 8×9 et 9×12 et ses jumelles stéréoscopiques ainsi que la jumelle stéréopanoramique dont le grand succès est connu.

On sait que les jumelles photographiques sont des instruments d'une fabrication délicate qu'on ne peut guère établir, en très bonne qualité, à bas prix pour des raisons tout à fait péremptoires.

Ce sont essentiellement des appareils extra rapides puisqu'ils doivent être employés presque exclusivement à la main et permettre de prendre « comme au vol » des suites de clichés de sujets en mouvement la plupart du temps.

Les objectifs extra rapides, extra lumineux des premières marques, ceux dont la finesse permet seule les agrandissements qui sont la conséquence des petits formats des jumelles ne sont pas d'un prix moyen.

Pour faire une excellente obturation, *très rapide* comme celle qu'exige la jumelle munie des objectifs précités, ce ne sont pas non plus des obturateurs inférieurs qu'on peut employer, et l'on sait que les obturateurs de premier ordre sont aussi d'un prix élevé parce que leur construction mécanique compliquée et délicate est forcément très coûteuse.

Ainsi montées avec des objectifs de grande valeur et des obturateurs de premier ordre, comment les bonnes jumelles pourraient-elles être si peu que ce soit négligées dans la construction de la chambre et du mécanisme d'escamotage ? Le reste de l'appareil est forcément l'objet d'autant de soins que les parties objectif et obturateur... de telle sorte que l'ensemble forme un outil de précision inévitablement dispendieux.

Les maisons soucieuses de leur réputation n'entreprennent donc la fabrication des jumelles photographiques qu'en vue de la construction d'appareils assez chers mais de premier choix. Tel est le cas de la maison Mackenstein dont les jumelles sont des instruments de tout premier ordre, jouissant à bon droit de la meilleure réputation.

Mais ce soin dans la construction qui distingue les jumelles Mackenstein se retrouve en outre jusque dans les autres appareils les plus robustes de la même maison. Ses chambres de touristes, ses chambres d'atelier même sont construites avec autant de précision... nous dirions presque avec autant de minutie que les délicates jumelles dont il peut s'enorgueillir si justement.

C'est à ce titre que la marque Mackenstein fait honneur à la Classe XII où elle figure et compte parmi celles dont le prestige jusqu'à l'étranger soutient notre réputation.



De même, la maison Otto Lund dont les obturateurs métalliques conviennent surtout aux appareils de premier choix, ne saurait être trop félicitée de sa fabrication si soignée et si consciencieuse.

Nous avons déjà eu le plaisir de faire dans cette revue la description des derniers modèles de cette maison et en particulier de celui de l'obturateur stéréoscopique qui est sa plus récente création. Nous ne reviendrons donc pas davantage sur ses produits.

Société des Gardes-Malades

de la Providence

Madame GIROD

Directrice

12, RUE OUDINOT, 12

En face la maison St-Jean-de-Dieu Téléphone : 706-61

Ensevelissements, Embaumements

Ventouses. — Massage

Service permanent de jour et de nuit

Gardes spéciales pour Dames en couches

Désinfection & Assainissement
d'appartements

La maison se charge de refaire la literie

La Lumière artificielle

au moyen de la POUDRE ECLAIR

"ZIRCONIA"

Très lumineuse. — Sans danger

Echantillons : 25 gr., n° 1. 1 fr. 50. 25 gr., n° 2. 2 fr.

Développez vos clichés

avec le

CRÉSOPHÉNOL

Le plus parfait des Révélateurs

Pour clichés diapositifs, papiers, etc...

Avantages du pyrogalique sans ses inconvénients, même pour les clichés insuffisamment posés.

Dose pour 2 litres et demi : 2 fr.

Préparations Gustave BOULLAUD

Ces produits se trouvent dans toutes les Maisons d'Articles photographiques

Vente en gros : A. COURRIER, 59, rue de Rivoli, Paris

Spécialité de Bains concentrés inaltérables pour tous traitements de Clichés et Epreuves.



Universellement reconnus les plus Parfaits et les plus Pratiques.

(Il suffit de les étendre d'eau pour l'usage).



RÉVÉLATEUR-ÉCLAIR	pour clichés, diapositives, papiers, etc.	2 et 3 fr. »
FIXAGE-ACIDE	pour obtenir clichés purs et transparents.	1 50
ROBUROL	pour renforcer directement en une seule opération.	2 50
RÉDUCTEUR UNIVERSEL	pour descendre clichés trop intenses.	2 50
LIQUEUR et COLLODION INFALLIBLES	pour pelliculer les clichés et obtenir facilement, sans jamais d'insuccès, une Pellicule absolument parfaite, mince, souple, solide et indéformable.	2 50 et 4 50
FIXO-VIRO	bain combiné de Fixage et Virage pour tous papiers, donne tous les tons et épreuves inaltérables.	2 50 et 4 50
ENCAUSTIQUE-ARISTO	pour obtenir épreuves émaillées sur verre uni, ou mates sur verre dépoli.	1 50

SE TROUVENT PARTOUT. — Pour le Gros, chez l'Inventeur : 158, Avenue de NEUILLY-sur-Seine.

PHOTOGRAPHIE DES COULEURS
Leçons Gratuites. — Catalogue F^o. — 9, B^e Rochechouart, Paris.

Le Courrier de la Presse

21, boul. Montmartre, PARIS

Téléphone n° 101.50 FONDÉE EN 1880 Adresse Télégraphique Courpress Paris

Directeur : A. GALLOIS

Fournit coupures de Journaux et de Revues sur tous sujets et personnalités

Le COURRIER de la PRESSE lit 6000 journaux par jour

TARIF : 0 fr. 30 par coupure

Tarif réduit, paiement d'avance, sans période de temps limité	{	par 100 coupures, 25 francs
	{	— 250 — 55 —
	{	— 500 — 105 —
	{	— 1000 — 200 —

Tous les ordres sont valables jusqu'à avis contraire

Le COURRIER de la PRESSE reçoit sans frais les ABONNEMENTS et ANNONCES pour tous les Journaux et Revues.

OTTO-LUND

Constructeur-Mécanicien

11, rue Git-le-Cœur, 11

(Près la place St-Michel)

PARIS

OBTURATEUR CENTRAL

à pose facultative et graduée
et instantanée

S'adaptant à tous les Objectifs

Nos Lecteurs sont vivement engagés, DANS LEUR INTÉRÊT LE PLUS DIRECT, à mentionner La Photographie Française en adressant leurs demandes aux Fabricants et Négociants dont les annonces figurent dans notre Revue

Disons toutefois qu'elle méritait mieux que la médaille d'argent dont le jury l'a gratifié avec son inconscience typique. M. Otto Lund n'est pas un constructeur bruyant; il n'attend sa réclame que de la qualité tout à fait supérieure de ses produits, et c'est sans doute parce qu'il ne fait pas assez intimement partie de la sacro-sainte chapelle dont le jury groupait les principaux pontifes qu'il n'a pas vu son mérite mieux reconnu...

Son cas marque donc une fois de plus la nécessité de ne laisser apprécier l'industrie française que par des juges éclairés et compétents. Nous y pourrions et notre sympathique collègue aura sa juste revanche avant qu'il soit longtemps.



Les mêmes observations s'appliquent à M. Ed. Milhau dont l'excellente jumelle stéréoscopique appelait une distinction marquée, car c'est un des meilleurs instruments de ce genre à tous les points de vue; ce qui n'est pas peu dire.

Mais M. Milhau était tout à fait inconnu du jury et celui-ci n'a pas eu le bon esprit de se donner le mérite de l'avoir découvert, mis en évidence et récompensé comme il le méritait. Il a passé devant son exposition avec une indifférence qui donne la mesure de sa moralité.



Il a eu le même dédain ridicule pour les produits spéciaux de la maison O'Ludwick, sans même concevoir qu'il était grotesque de donner une médaille de bronze à un fabricant dont les produits sont employés *partout*: l'industrie des caches et dégradateurs unis ou à vignettes.



Il n'a pas plus considéré la fabrication des appareils de projection en la personne d'un des meilleurs représentants de cette industrie: la maison Lapiere que celle des stéréoscopes dans celle de la maison Legendre, méconnaissent ainsi ce principe fondamental de toutes les expositions à savoir: que les industries annexes des industries spéciales sont celles qui présentent souvent le plus vif intérêt parce qu'en elles réside le germe le plus fécond des évolutions.

C'est sans doute pour la même cause que le jury n'a pas eu plus de souci de l'exposition de la maison Duchenne qui présentait pourtant des nouveautés spéciales bien intéressantes, comme son châssis automatique pour le passage de vues de projections que nous décrivions récemment, des appareils stéréoscopiques à volume réduit et ses appareils photographiques métalliques si soignés!



On n'en finirait pas si l'on voulait relever toutes les erreurs commises par ce fâcheux jury que l'administration de l'Exposition elle-même déplore, constatant que c'est celui dont les décisions sans appel ont entraîné les plus vives plaintes, mais nous ne voulons pas néanmoins terminer cet article, l'avant-dernier de la série, sans dire quelques mots de la maison Lachenal, victime comme tant d'autres, de l'ignorance ou du parti pris d'ignorance de ses juges.

Peut-être les admirables vues sur verre qu'expose cette maison avec trop de modestie, au Champ de Mars, ont elles été regardées par quelques membres du jury puisque nous lui voyons attribuée une médaille d'argent dans la liste des récompenses, mais si l'on a constaté que ces vues sont de toute beauté et ne pouvaient être négligées, — bien que leur fabricant ne soit pas « *persona grata* » auprès de la sacro-sainte chapelle que l'on sait, — pourquoi n'a-t-on pas eu l'équité, les comparant à celles des autres spécialistes, de les mettre au moins sur le même rang que les plus récompensées?

Les vues sur verre Lachenal, — non seulement celles qui sont exposées au Champ de Mars, mais *toutes* celles qui sortent de cette maison, — sont des vues de premier ordre; il est donc tout aussi regrettable de ne pas les voir appréciées à leur juste valeur qu'il est fâcheux de constater les erreurs précédemment rappelées au sujet d'autres exposants.

(La fin au prochain numéro.)

TOLLÉ GÉNÉRAL

Tout en blâmant, comme nous avons le devoir de le faire, les actes fâcheux qui se produisaient à l'Exposition de 1900 dans la classe XII, nous avons exprimé à plusieurs reprises notre regret d'avoir à accomplir une tâche aussi ingrate.

Ce regret était réel, on peut le constater, car, nous n'avons point reproduit les articles de nos confrères qui ont été publiés après les nôtres dans le même sens.

Mais on nous accordera que si nous avons été le premier journal à prédire les justes récriminations qui se produisent, et si nous n'avons pas redouté comme d'autres d'être les premiers à critiquer, il y avait matière à critiques, puisque non seulement la presse photographique mais encore la grande presse quotidienne politique proteste, elle aussi, contre les fautes commises par le comité d'installation et le Jury de la classe XII.

Le photogramme dirigé par M. C. Clary dans une **lettre ouverte** signée : UN PROFESSIONNEL indique l'intention qu'ont les intéressés dans les Expositions de faire désormais leurs affaires eux-mêmes au lieu de les confier à des tiers contre les erreurs ou la négligence desquels ils n'ont aucune garantie.

Nous n'avons pas attendu l'expression de cette détermination logique et si motivée pour prendre pareille initiative. Depuis deux mois déjà nous agissons dans ce sens et nous sommes heureux de voir que notre sentiment à cet égard est partagé puisque nous sommes imités.



Cours de Photographie

ANNÉE 1900-1901

Association Polytechnique

3 ^e Arrond.	École	54, rue de Turenne.	Vendredi	9 h.	soir.	Profes.	Grieshaber.
6 ^e	—	12, rue St. Benoît.	Lundi	9 h.	—	—	Vavasseur.
7 ^e	—	6, rue Cler.	Samedi	8 h.	—	—	Jarret.
8 ^e	—	30, rue du Général Foy.	Lundi	8 h.1/2	—	—	Mercier.
10 ^e	—	Mairie Faubourg St. Antoine.	Mercredi	8 h.1/2	—	—	J. Demaria.
11 ^e	—	Pl. Voltaire.	?	?	—	—	?
12 ^e	—	École rue d'Aligre.	Mardi.	9 h.	—	—	Nouroux.
13 ^e	—	Mairie Pl. d'Italie.	Samedi	9 à 10 h.	—	—	Billant.
14 ^e	—	École 93, rue d'Alésia.	Vendr.	9 à 10 h.	—	—	Le Roy.
15 ^e	—	4. Pl. du Commerce.	Jeudi	9 h.	—	—	Naudin.
16 ^e	—	Palais du Trocadéro.	Dim.	9 à 10 h.	mat.	—	Oulif.
16 ^e	—	—	—	9 à 10 h.	—	—	Quinet.
17 ^e	—	École 49, rue Legendre	Samedi	8 h.	soir	—	Reeb.
18 ^e	—	58, r. Philippe de Girard.	—	9 à 10 h.	—	—	Forterre.
20 ^e	—	26, rue Henri Chevreau.	Dimanche	8 h.	—	—	Leroy.
Vincennes.	—	—	—	9 à 10 h.	—	—	Reeb.

Association Philotechnique

3 ^e Arrond.	Mairie du Temple.	Samedi	8 h.1/2 à 10 h.	soir	Profes.	Degen.
4 ^e	Lycée Charlemagne.	—	—	—	—	Clerc.
9 ^e	— Condorcet.	—	—	—	—	Gravier.
9 ^e	École Edgard Quinet(1).	—	—	—	—	Toupiller.
14 ^e	Section Montparnasse.	Lundi	—	—	—	Niewenglowoski.
14 ^e	École Boulevard Arago.	—	—	?	—	Delamarre.

(1) Adultes Femmes.

LETTRES OUVERTES

EDOUARD LAGACHE. — *Lyon.* — Les frais du tirage à part de votre article sur *Ploumanach* seront encore un peu inférieurs à la somme que je vous indiquais approximativement dans ma lettre du 16 septembre. — J'ai donc commandé ce tirage à part, conformément aux instructions de votre lettre du 12 septembre. — Il vous parviendra incessamment.

H. H., *Brest.* — Reçu votre article et vos photocopies. Merci. Nous insérerons le tout très prochainement.



CHAMBRE SYNDICALE

des Fabricants et Négociants de la Photographie

Séance du 2 octobre 1900

La séance est ouverte à 9 heures, sous la présidence de M. J. Demaria, président, assisté de MM. Gaumont et Ch. Mendel, vice-présidents, de MM. Mercier, trésorier, F. Jarret, secrétaire général, et Delbosque, archiviste.

Membres présents : MM. Alibert, Breton, Bourdillat, Beney, Caillon, Degen, Echassoux, Gastine, Houdard, Joux, Lacourt, Le Roy, Lorillon, Merville, Otto Lund, Roussel et Wilz.

Membres excusés : MM. Dubouloz, Duchenne, Paris et Grieshaber.

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté.

Après lecture de la correspondance, la Chambre syndicale vote un don de 25 francs à la *Société des Amis des sciences* et l'admission de MM. Reuss, Schrambach (rue Oberkampf) et Bouyer, présentés à la dernière séance.

MM. Schrambach (rue de la Pépinière) demande à faire partie de la Chambre syndicale ; il sera statué sur cette présentation à la prochaine séance.

L'ordre du jour appelle le vote sur la nomination des membres de la commission dont la constitution a été votée à la dernière séance, sur la proposition de M. L. Gastine, pour élaborer un règlement syndical au sujet des futures expositions.

En raison du trop petit nombre de membres présents à cette réunion, ce vote est renvoyé à la prochaine séance.

M. Gastine rend compte sommairement du Congrès international des sociétés d'inventeurs auquel il avait été délégué par la Chambre syndicale avec M. Mercier, congrès où il a présenté un vœu sur la propriété scientifique qui a été voté à l'unanimité et qui sera transformé bientôt en projet de loi internationale.

La Chambre, qui apprécie la grande importance de ce succès, en félicite vivement M. Gastine et le remercie, ainsi que M. Mercier, de l'avoir si heureusement représentée.

La Chambre, sur la proposition de son président, nomme une commission spéciale pour étudier un projet de publication d'un annuaire syndical de l'industrie photographique. Sont nommés pour faire partie de cette commission, MM. Gastine, Joux, Ch. Mendel, Degen, Lorillon, Beney, et le bureau de l'association.

M. Gaumont rend compte d'un travail des plus intéressants auquel il s'est livré pour répondre à la demande de M. Maurice Martin au sujet du contrôle photographique de la vitesse des automobiles. Ce rapport sera publié d'autre part dans la *Photographie française*.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 heures du soir.

Le Président :

J. DEMARIA.

Le Secrétaire général :

F. JARRET.

Nous signalons à nos lecteurs qu'il a été dérobé dans une des vitrines de l'Exposition de Paris, une jumelle Bellieni stéréoscopique avec son pied.

L'auteur de ce vol est certainement un connaisseur puisqu'il a choisi parmi les appareils de cette maison le tout dernier modèle : *La Jumelle stéréoscopique à décentrement*, avec son pied triangulaire en aluminium. — les nos 36, 413 et 37, 411 — sont gravés sur les barillets des objectifs.

Nos lecteurs sont priés si cet instrument tombe entre leurs mains, d'en aviser immédiatement M. H. Bellieni à Nancy, qui leur en sera particulièrement reconnaissant.

CHAMBRES ET OBTURATEURS THORNTON-PICKARD

Catalogue
franco



CHAMBRES "AMBER" et "RUBY"

Pour opérer à la main ou sur pied

Prix de 80 fr.

Le concours se ferme le 1^{er} septembre

The Thornton-Pickard Manfg Co, Ltd. — Altrincham (Angleterre).

OBTURATEURS

Pose et instantané

Le plus simple et le plus parfait
La plus grande vente du monde

Prix de 16 fr.



CHEMINS DE FER DU NORD

Nord-Express

Le samedi de chaque semaine, un train de Luxe, Nord-Express, circule entre Paris, Berlin et Saint-Petersbourg.

Aller. — Départ de Paris, le samedi à 2 h. 15 soir, arrivée à Berlin le dimanche à 8 h. 40 matin, à St-Petersbourg le lundi, à 3 h. 50 soir.

Retour. — Départ de Saint-Petersbourg, le mardi à 4 h. 55 du soir, arrivée à Berlin le mercredi à 10 h. 42 soir, à Paris, le jeudi, à 3 h. 25 soir.

Objetifs pour la Photographie & Télé-Objetifs

Optique scientifique

F. JARRET

Opticien-Fabricant

Objectif Anastigmat triple F. 77 Le "Gallos"

Construit avec des matières françaises de Mantos

Angle 70°. Série permettant les instantanés les plus rapides

PARIS — 10, rue Bertrand, 10, — PARIS

Envoi du Catalogue franco sur demande

E. LACOUR

Neveu et successeur de
C. BERTHIOT

PARIS — 168, rue Saint-Antoine — PARIS

PRIX DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Eurygraphes anastigmatiques F. 5,4

Trousses anastigmatiques

Envoi du Catalogue sur demande affranchie

A VENDRE VÉRITABLE OCCASION

Jumelle Korsten 8 × 9

Bon objectif rectiligne

ÉTAT DE NEUF

S'adresser Imprimerie Lahure

9, rue de Fleurus, 9

(Service de la Publicité)

PHOTO

graphes Voyageurs, emportez avec vous

LE GRAPHOL

Révélateur simple à l'icogène, poudre blanche unique qu'il suffit de dissoudre sans rien ajouter.

PHOTO

graphes amateurs, pour développer rapidement des clichés nets, vigoureux et fouillés, employez

LE FLUORÉAL

Révélateur accélère et inaltérable, à la Lithine.

MAIS

VOUS, praticiens plus ou moins exercés, qui cherchez non la rapidité, mais la certitude d'avoir toujours de beaux clichés et d'éviter tout insuccès, continuez l'emploi du

PARFAIT RÉVÉLATEUR

à l'Hydroquinone et à l'Eosine, corrigeant les écarts de pose.

PHOTO

graphes! Pour avoir de riches tons violets-noirs

VIREZ AU PHOSPHATE D'OR

qui se conserve indéfiniment, toutes vos épreuves.

PHOTO

graphes! Pour avoir des tons noirs de gravure,

VIREZ AU PLATINE.

Le bain est inaltérable et sert aussi pour tous papiers.

Se trouvent partout et s'envoient par la poste. P. MERCIER, à JUVISY-SUR-ORGE (S.-et-O.).

Nouveautés!!

SEL IODÉ

pour le lavage rapide des
épreuves et clichés

100 gr. pour 5 litres, 2 fr. 50

MESOL

Virage fixateur neutre et complet
desséché et inaltérable

Prix : 4 fr. la dose pour UN litre

FABRIQUE SPÉCIALE ET EXCLUSIVE

de tout ce qui a rapport aux

Papiers et Cartons employés en Photographie



DEREPAS FRÈRES

TÉLÉPHONE
166.05

99 et 101, rue Saint-Honoré

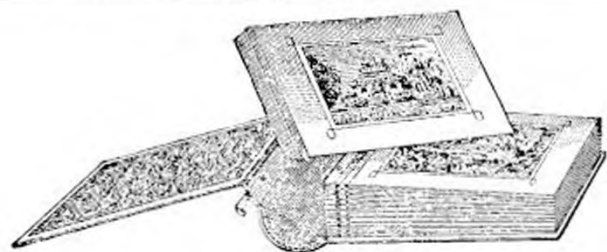
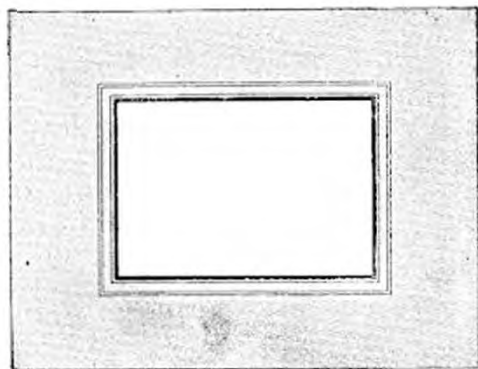
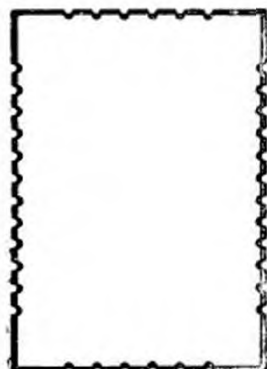
PARIS

ENVOI FRANCO
du Catalogue

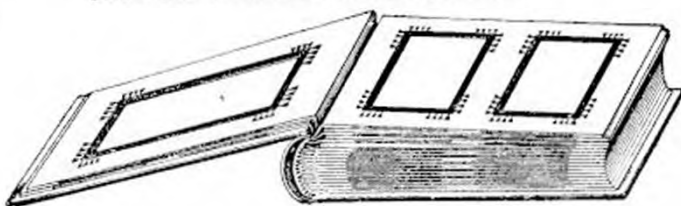
CARTES PHOTOGRAPHIQUES, BRISTOLS, PASSE-PARTOUT

En tous genres

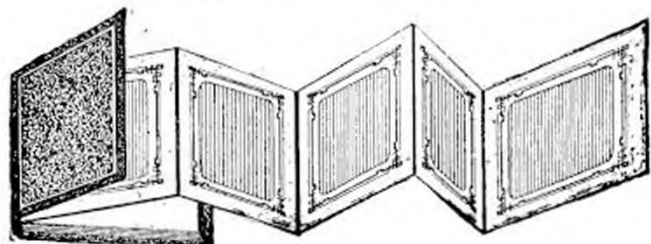
En Magasins et sur Commande



Album à feuillets démontables à cartes pleines pour coller et satinier les épreuves



Album à passe-partout spéciaux pour mettre les épreuves sans les coller



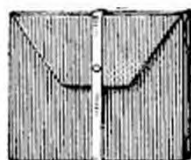
Album dépliant à passe-partout pour petite collection offerte

Lanterne de Poche

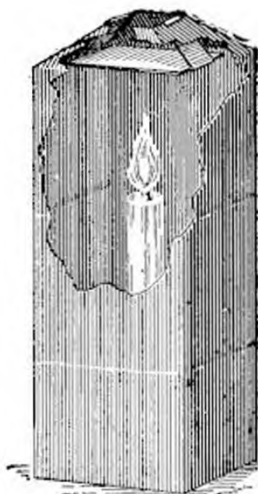
Pour le Laboratoire

et le

Voyage



Pliée. — Elle a le volume et le poids d'un porte-cartes.



Ouverte. — Elle donne 4 faces lumineuses de 0,15x0,40 centimètres

Nos Lecteurs sont vivement engagés, DANS LEUR INTÉRÊT LE PLUS DIRECT, à mentionner *La Photographie Française* en adressant leurs demandes aux Fabricants et Négociants dont les annonces figurent dans notre Revue

Nouveau Châssis Métallique à Volet Breveté S. G. D. G.

Mon nouveau châssis métallique le plus réduit existant est complètement en métal et étoffe sertie. Il ne contient ni bois, ni ébonite, ni carton, ni aucun corps se déformant à la température. Rien de collé ni de soudé

C'est une pièce de précision dont toutes les parties sont obtenues par la pression du balancier.

Le volet en métal raidi est fixe ou mobile, il porte un dispositif pour indiquer le POSÉ.

Mon nouveau châssis se fait en tous métaux, verni, oxydé ou gainé.

Le modèle 6 1/2 x 9 aluminium pèse 0.20 grammes. *Solidité, légèreté, clôture absolue.*

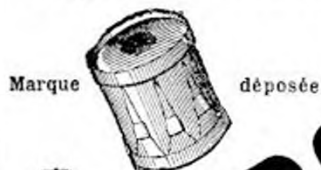
Albert POSSO Mécanicien, 73, rue Mouffetard, PARIS
(près le Panthéon)

Fabrication mécanique et spéciale de châssis porte-glace, métal de tous modèles et de toutes mesures. **Nouvel accrochage** des ressorts supprimant le rivet. B. S. G. D. G. adopté généralement.

Nouvel intermédiaire en métal B. S. G. D. G. permettant l'emploi de l'Intermédiaire dans tous les appareils à escamotage mécanique tels que Jumelles, détectives, etc.

Cadres emboîtés pour Viseurs

Papiers Photographiques



Marque déposée

TAMBOUR

Pour avoir de bonnes épreuves positives, exiger les papiers de la marque "TAMBOUR" dont la fabrication supérieure donne toute garantie.

PAPIER BRILLANT
au Gélantino-Citrate d'Argent

Papiers albuminés supérieurs "RIVES"
Papier mat-celloidine (remplaçant le Platine).
Papier brillant-celloidine extra.
Soie sensible. — Cartes postales sensibles

Exiger la marque

VENTE EN GROS

USINE: 118, rue de la Tombe-Issoire, PARIS



LES APPAREILS
Photographiques

DE LA
MAISON

H. MACKENSTEIN, PARIS

15

Rue des Carmes
sont et restent
les Meilleurs, les plus Sûrs
et les plus Commodes

JUMELLES RÉDUITES

6 1/2 x 9 8 x 9 9 x 12

↔ A double Décentrage

Dernière Création

JUMELLES

STÉRÉO-PANORAMIQUES

6 x 13 — 8 x 18

Ces Instruments merveilleux dont chaque modèle renferme trois Appareils différents et des plus complets

Demander la Notice spéciale n° 11 (gratis et franco).

Envoi du Catalogue général contre 70 cent. en timbres-poste de tous pays.



Fourniture générale de tout ce qui concerne la PHOTOGRAPHIE

FABRIQUE DE PRODUITS PHOTOGRAPHIQUES

E. Grieshaber & C^{ie}

Successeurs de J.-B. GRIESHABER

Usine à vapeur à St-Maur (Seine)

Maison à Paris, 10, rue du Trésor

Plaques au Gélantino-Bromure d'Argent
Plaques au Chloro-Bromure d'Argent



Plaques spéciales pour la Radiographie
Plaques pelliculaires

Exiger l'AS DE TRÈFLE, marque de fabrique, sur tous nos produits

Envoi franco du tarif sur demande

Nos produits se trouvent chez tous les marchands de fournitures photographiques

PLAQUES, PAPIERS, PRODUITS PHOTOGRAPHIQUES

GUILLEMINOT & C^{IE}

R. GUILLEMINOT, BŒSPFLUG & C^{ie}

6, Rue Choron, 6 — PARIS

(Usine à vapeur à Chantilly)

Plaques au Gélato-Bromure d'Argent "LA PARFAITE"

Plaques au LACTATE D'ARGENT pour Positifs

Plaques PELLICULAIRES spéciales pour Charbons, Phototypie

Plaques ANTI HALO (brevetées s. g. d. g.) pour Intérieur, Contre-Jour

Plaques OPALINES pour Vitraux, Vues Stéréoscopiques

Papier au LACTO-CITRATE d'Argent

Papier au GÉLATINO-BROMURE d'Argent

Papiers au Charbon

REVELATEURS EN TUBES

PRODUITS, APPAREILS ET ACCESSOIRES

Hors Concours Exposition Universelle 1889

ENVOI FRANCO DU CATALOGUE GÉNÉRAL

E. GAILLON

CONSTRUCTEUR

D'Appareils Photographiques de Précision

53, Rue des Batignolles, 53

PARIS

21 Médailles Or, Vermeil, Argent, Bronze



MARQUE DÉPOSÉE

J. R. EVREUX

ÉCRANS COLORÉS

A FACES PARALLÈLES DE

J. RADIGUET, ÉVREUX

Les seuls conservant la netteté des images et donnant toutes les valeurs des teintes des tableaux, des sous-bois, des ombres, etc.

Employer de mauvais écrans revient à placer un prisme devant l'objectif.

TÉLÉPHONE

A EXIGER sur chaque écran afin d'éviter les contrefaçons.

Prix courants et Renseignements franco

Optique, Appareils photographiques, Électricité

Ch. BRISEBARD

Horloger de la marine de l'État

Horlogerie de précision

Montres et chronomètres pour les observations photographiques de précision. Essais d'obturateurs. Chronophotographie. Photographie météorologique. Photographie astronomique, etc., etc.

Montres décimales donnant le 20.000^e de l'heure

Maison fondée en 1855. 1^{er} lauréat au concours de chronomètres pour torpilleurs en 1874 et 1879. Membre du jury, hors concours. Dijon 1878.

32-34, Grande-Rue, à Besançon

Nos Lecteurs sont vivement engagés, DANS LEUR INTÉRÊT LE PLUS DIRECT, à mentionner La Photographie Française en adressant leurs demandes aux Fabricants et Négociants dont les annonces figurent dans notre Revue

LE MAROCAIN

Chez tous les Marchands de Produits photographiques

Nouveau produit perfectionné

Pour recevoir **GRATUITEMENT** les échantillons et tout ce qui suivra il suffit de découper cette annonce et de l'envoyer avec son adresse et celle de ses amis photographes à

M. Ludwik, FABRICANT
Breveté S. G. D. G.
Rosny-sous-Bois (Seine)

Matériel Photographique

Appareils d'Électricité et de Science

DÉVELOPPEMENTS ET TRAVAUX A FAÇON
RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

LEÇONS

P. FAINE

63, Passage du Havre, 63, PARIS
(Près la rue Saint-Lazare)

Pour étendre vos Affaires DANS LE NORD DE LA FRANCE

L'ANNUAIRE DU NORD

insérez l'annonce de votre Maison dans la partie de
spécialement réservée aux *Maisons recommandées*
(pages roses)

Demandez le tarif à la Direction de l'ANNUAIRE DU NORD,
52, rue Esquermoise, à Lille. (Joindre l'Annonce.)

L'ANNUAIRE DU NORD, répandu partout, est recherché à cause de la grande efficacité de sa publicité. Il est le Répertoire complet des Administrations, du Commerce et de l'Industrie du Nord. Il contient les adresses des propriétaires, rentiers, agriculteurs, fonctionnaires, employés et notables de la région. Volume d'environ 2000 pages, grand format. Prix : 11 fr. 50 contre mandat-poste.

Courtiers d'annonces demandés dans les villes où l'Annuaire n'est pas représenté.

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

Voyage circulaire en Bretagne

Billets d'excursion valables pendant 30 jours

délivrés toute l'année

donnant le droit de s'arrêter à toutes les gares du parcours

Faculté de prolongation de 3 périodes de 10 jours
moyennant supplément de 10 0/0 par période

1^{re} classe : 65 francs. — 2^e classe : 50 francs

ITINÉRAIRE. — Rennes, Saint-Malo-Saint-Servan, Dinard, Saint-Brieuc, Guingamp, Lannion, Morlaix, Roscoff, Brest, Guimber, Douarnenez, Pont-l'Abbé, Concarneau, Lorient, Auray, Guiberon, Vannes, Savernay, Le Croisic, Guérande, Saint-Nazaire, Pont-Château, Redon, Rennes.

Chemins de fer de Paris-Lyon-Méditerranée

Billets d'aller et retour de 1^{re} classe, valables 20 jours délivrés pour NICE, CANNES et MENTON

A l'occasion :

1^o des Fêtes de Noël et du Jour de l'An; 2^o des Courses de Nice; 3^o du Carnaval de Nice; 4^o des Régates Internationales, de Cannes, des Régates Internationales de Nice et des Vacances de Pâques.

Ces billets sont délivrés par les gares de Paris, Belfort, Vesoul, Besançon, Gray, Nevers, Is-sur-Tille, Dijon, Genève, Clermont-Ferrand, Saint-Etienne, Lyon, Grenoble, Cette et Nîmes.

La validité des dits billets est de 20 jours y compris le jour de l'émission, avec faculté de prolongation de deux périodes de 10 jours, moyennant le paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 %.

Ces billets permettent aux voyageurs de s'arrêter, tant à l'aller qu'au retour, à deux gares de leur choix, à condition de faire viser leurs billets dès l'arrivée aux gares d'arrêts.

8-10, rue Le Brun, Paris

KORSTEN

Constructeur Mécanicien Breveté s. g. d. g.



Détective 9x12, objectif rectiligne extra-rapide, mise au point, obturateur à vitesse variable, pose, instantané, déclenchement à la main et à la poire pour opérer sur pied. 95 fr.

Le même, avec objectif Zeiss. 220 fr.

Objectif simple achromatique. 48 fr.

de construction très soignée; tous nos appareils sont absolument garantis.

Nos Lecteurs sont vivement engagés, DANS LEUR INTÉRÊT LE PLUS DIRECT, à mentionner La Photographie Française en adressant leurs demandes aux Fabricants et Négociants dont les annonces figurent dans notre Revue

!!! AMATEURS PHOTOGRAPHES !!!

N'employez que les Plaques "GEM"

PLAQUES
"GEM"
PLATES

ESSAYEZ ET COMPAREZ

PLAQUES
"GEM"
PLATES

DÉPOTS
Comptoir Photo-Cycliste, 33, rue Vivienne
PHOTO-OPERA, 8, boulevard des Capucines
VAVASSEUR, 148, boulevard Saint-Germain
SCHRAMBACH, 23, rue de la Pépinière
OFFICE CENTRAL DE PHOTOGRAPHIE, 47, rue de Rennes
CHEVILLON, 41, rue de Lyon

Vente en Gros : G. M., 18, rue Poissonnière. — PARIS (On demande des agents sérieux en province)

POUR ÉVITER LES CONTREFAÇONS

Exiger le Numéro
et la Marque

E. Français

sur tous les OBJECTIFS Anastigmats Rectilinéaires, grands angles, etc.
fabriqués par

E. FRANÇAIS, OPTICIEN

PARIS — 84, QUAI JEMMAPES — PARIS

S'adresser
pour ce qui concerne
la Direction
et la
Publicité
à
M. L. GASTINE
156, Avenue de Suffren
PARIS

Projections et Agrandissements

au moyen de la

LUMIÈRE OXYDRIQUE

Gaz oxygène pur extrait de l'air atmosphérique

Exposition Universelle de 1889, MÉDAILLE d'ARGENT
» de Bordeaux 1895, MÉDAILLE d'OR
Exposition internationale de Bruxelles 1897, MÉD. d'OR



L'Oxygène est livré, comprimé, en tubes métalliques, contenant de 165 à 3.500 litres de gaz.

L'OXYGÈNE

Société anonyme française

Rue Jeanne-d'Asnières
à CLICHY

La pression du gaz oxygène dans les tubes nécessite l'emploi d'un RÉGULATEUR, permettant l'issue de ce gaz à la pression requise.

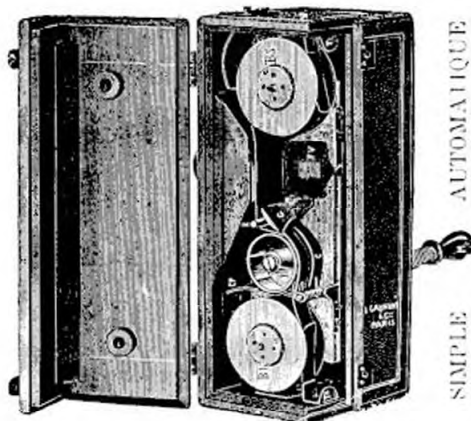
Prix du Régulateur. 40 fr.
Régulateur avec manomètre. 110 fr.

NOUVEAUTÉ PHOTOGRAPHIQUE DE L'EXPOSITION

CHRONO
de Poche

pour Prise de Vues
et Projections Cinématographiques
SE CHARGEANT EN PLEIN JOUR

Prix de la bande de 5 mètres : 3 fr. 50



AUTOMATIQUE
SIMPLE

Envoi franco de la Notice détaillée.

L. GAUMONT & C^{ie}

Ingénieurs-Constructeurs

57, rue Saint-Roch — PARIS

Nos Lecteurs sont vivement engagés, DANS LEUR INTÉRÊT LE PLUS DIRECT, à mentionner La Photographie Française en adressant leurs demandes aux Fabricants et Négociants dont les annonces figurent dans notre Revue



Médailles d'Or

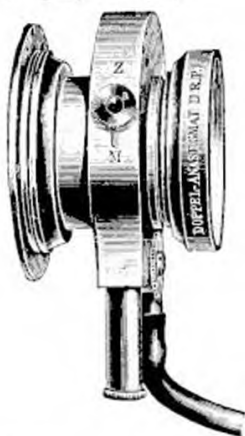
OPTIQUE DE PRÉCISION



de l'Etat

C.-P. GOERZ

Berlin-Friedenau



Obturateur-Secteur

de GOERZ

Pour POSE et INSTANTANÉ

Obturateur à Iris de 1^{re} classe

Avantages principaux. — Mécanisme très simple absolument garanti; poids léger, peu volumineux; changement aisé et rapide de l'ouverture du diaphragme et de la rapidité de l'Obturateur qui varie de 1 seconde à 1/150 de seconde. Ouverture et fermeture rapides et utilisation complète de l'ouverture totale.

Se trouve chez tous les Fournisseurs. — La description complète et le prix-courant des Objectifs, (Double Anastigmat Goerz, Lynkéscope, etc.), des appareils photographiques, etc., sont envoyés gratuitement sur demande.

C.-P. GOERZ, 22, rue de l'Entrepôt, Paris

Spécialité d'Impressions
en chromo-typo-gravure



131, rue de Vaugirard

PARIS



LE TACHEOGRAPHE

Appareil perfectionné à main ou sur pied

Mise au point automatique ou sur glace dépolie. — A Magasin indépendant pour 12 plaques interchangeable ou à châssis à rideau

A décentrement dans les deux sens. — Reçoit tous les genres d'objectifs et d'obturateurs

Horizontalité assurée même en visant à hauteur de l'œil. — Viseur à double effet.

Entièrement fermé pour le transport. — Gaine peau. — Poids et volume réduits

ANASTIGMAT-DOUBLE F : 7,4

Objectif symétrique Extra-Lumineux et à Grand Champ

La lentille postérieure peut servir seule

Type d'objectif universel. — Sert pour tous les genres de photographies.



TROUSSES, TÉLÉOBJECTIFS (Modèle Déposé) **Ecrans colorés**
Cuves à liquides colorés pour la PHOTOGRAPHIE orthochromatique

Eard DEGEN Fils, Ingénieur-opticien

Paris, 3, rue de la Perle, 3, Paris